

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

112

MARS
AVRIL
2009

Dans ce Correspondance

LE MÉMORANDUM DU CJC POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET EUROPÉENNES DE JUIN 2009

Élections du 7 juin 2009

Tapis rouge pour les volontaires



SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC 4

CJC EN MOUVEMENT 5

● Assemblée du CJC	5
<i>Plan triennal</i>	5
<i>Présidence du CJC</i>	6
<i>Elections au CA du CJC</i>	6
<i>Actualités du secteur</i>	6
<i>Approbation du rapport d'activités 2008 et projet de budget 2009</i>	7
● Campagne 2009 « Tapis rouge pour les volontaires »	7
● Le mot du Conseiller théologique du CJC	8
● Infos à relayer	10
<i>Marche des Jeunes</i>	11
<i>Semaine sociale du MOC : Crises et sortie de crises, 16 et 17 avril 2009</i>	11
<i>Festival Choose Life, du 14 au 18 avril 2009 !</i>	11
<i>Horizons pour tes vacances</i>	12
<i>Carrefours des Générations</i>	12
<i>Prochains week-ends de formations du Cefoc</i>	12
<i>Prochains week-ends de formations du Cefoc</i>	13

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE 15

● Assemblée générale du CJEF	15
● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : vers un Emploi pour les Organisations de Jeunesse	17
<i>Rassembler toutes les organisations de jeunesse</i>	17
<i>Mémoire de la CCOJ en vue des élections 2009</i>	18
<i>Décret OJ : le point</i>	18
● FESQJ- CESSOC	18
<i>Décret Emploi : liquidation des subventions 2008</i>	19
● Fonds de formation du secteur socioculturel : plan d'action et projet de supervision	19
<i>Catalogue de formation</i>	20
● Conseil supérieur des Volontaires	20
● Bon à savoir	21
<i>Campagne « Stéréotype toi-même »</i>	21
● Revue de presse	22
<i>Réforme du décret OJ</i>	22
<i>Mieux soutenir les mouvements de jeunesse</i>	24

DU COTE DES ORGANISATIONS 25

● Appel aux OJ !	25
24h hors piste	26
Mouv'On, la nouvelle revue des animateurs GCB !	26
Succès des Etats généraux des Guides	26
L'info Kit de la JOCF aborde le thème des paradis artificielles	27
Le logo de la JOC fait peau neuve !	27
Week-end en balade à Han sur Lesse	27
● Revue de presse :	28
Mouvements à foulards	28
Jeunes CSC	30 - 31
La JOC	32

EPINGLES POUR VOUS 33

Parmi les revues reçues au CJC, nous en avons épinglé quelques unes dont le contenu pourrait vous intéresser et/ou être utile pour la préparation de vos activités de formation ou d'animation. Si vous souhaitez en recevoir les coordonnées ou, si le volume le permet, une copie, adressez un mail à secretariat@cjc.be ou correspondance@cjc.be .

● Revue de presse :	34
Décès de François Martou	34
Stop tabac Jeunes	35
Enquête santé jeunes	36
Quinze ans de contrats de sécurité	37
Tribunal des Familles	38
Rapport 2008 de la Ligue belge des Droits de l'Homme	39
Emploi non marchand	40 - 41
Sans papiers	42
Soutien controversé à la librairie Filigranes	43

CJC EN MOUVEMENT

● Assemblée du CJC	5
Plan triennal	5
Présidence du CJC	6
Elections au CA du CJC	6
Actualités du secteur	6
Approbation du rapport d'activités 2008 et projet de budget 2009	7
● Campagne 2009 « Tapis rouge pour les volontaires »	7
● Le mot du Conseiller théologique du CJC	8
● Infos à relayer	10
Marche des Jeunes	11
Semaine sociale du MOC :	
Crises et sortie de crises, 16 et 17 avril 2009	11
Festival Choose Life, du 14 au 18 avril 2009 !	11
Horizons pour tes vacances	12
Carrefours des Générations	12
Prochains week-ends de formations du Cefoc	12
Prochains week-ends de formations du Cefoc	13

ASSEMBLÉE DU CJC

L'Assemblée générale du CJC s'est réunie le jeudi 19 février. Le point sur le colloque du 13 mars et les outils pédagogiques valorisant le volontariat des jeunes en OJ ainsi qu'une note concernant la présidence du CJC, vacante depuis 1997, étaient, entre autres, au menu.

PLAN TRIENNAL : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis le 15 janvier, le site www.tapis-rouge.be est en ligne. Il reprend tous les aspects de la campagne " Tapis rouge pour les volontaires " : résultats de la

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

L'assemblée est seule compétente pour les modifications des statuts, la nomination et la révocation des administrateurs, l'approbation des comptes et budget, l'admission ou l'exclusion de membres, l'approbation et la modification de tous règlements d'ordre intérieur, la dissolution volontaire de l'association.

Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC ainsi que deux délégué(e) s par organisation de jeunesse membre. L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

Vous pouvez le découvrir joint à ce Correspondance. Nous espérons que vous lui réserverez un accueil aussi positif que vos représentants à l'AG du CJC.

première phase, objectifs et enjeux de la deuxième phase, le **colloque du 13 mars**, le memorandum du CJC dans le cadre des élections régionales et européennes, le 7 juin prochain, et les outils pédagogiques.

Les inscriptions au colloque sont lancées et connaissent un franc succès.

L'ensemble des intervenants contactés, que ce soit pour les ateliers du matin, ou pour le panel en plénière, l'après-midi, ont répondu présents.

La promotion de l'événement via la presse associative (ou site), les bulletins d'information (ou site) des OJ membres est bien assurée. Les panneaux de présentation des OJ, pour rendre leurs actions visibles, auront une même ligne graphique et seront fins prêts pour le colloque.

Pour garder une trace écrite du colloque, qui pourra alimenter les positions des OJ et du CJC sur les politiques de jeunesse et de volontariat, l'équipe de pilotage proposait de réaliser et de diffuser rapidement après le colloque, des " actes synthétiques " qui reprennent les enjeux de l'événement et qui rapportent les éléments clés des débats. Les avis dans l'assemblée étaient divergeants par rapport à cette proposition, considérée comme trop minimaliste par certains. Le débat en assemblée a abouti à une solution intermédiaire entre compte rendu de synthèse et actes exhaustifs : l'idée du compte rendu de synthèse des débats est retenu en y ajoutant, dans la mesure du possible, les apports des représentants académiques et les apports des experts dans les ateliers.

PRÉSIDENCE DU CJC

Depuis 1997, le mandat de président(e) au CJC est vacant. Une proposition du Conseil d'Administration visant à remédier à cet état des choses a été soumise à l'Assemblée : ramener la durée des mandats de président(e) de trois à deux ans et mettre en place un système de compensation du temps de travail pour l'OJ qui verrait un de ses permanent(e)s être élu(e) à cette fonction importante pour le CJC. Cette proposition, qui nécessitera une révision du Règlement d'Ordre Intérieur du CJC, a été avalisée par l'Assemblée.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite au départ, pour d'autres horizons professionnels, de Gaëlle Demez, siégeant pour les Jeunes CSC et de James Pirnay, siégeant pour Jeune Et Citoyen, un appel aux candidatures pour le CA avait été lancé au mois de janvier. Deux nouveaux membres ont été élus durant cette Assemblée : Anne-Claire Urban siégera pour Action Ciné Média Jeunes et Solange Deberg, pour Volontariat Entraide & Amitié. Félicitations aux deux élues et merci pour leur engagement !

ACTUALITÉS DU SECTEUR

L'Assemblée a pris connaissance de l'actualité politique sectorielle. Les OJ ont convenu d'adresser au CJC les informations relatives à leur structure d'emploi et

à la façon dont elles veulent se positionner dans le décret OJ. Elles ont en outre convenu d'adresser au Secrétaire général du CJC leurs remarques sur le canevas de memorandum de la CESSOC, afin d'alimenter la position et le point de vue que défendra le CJC dans la rédaction de celui-ci.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008 ET PROJET DE BUDGET 2009

L'Assemblée a approuvé le rapport d'activités 2008 et le projet de budget 2009. Cependant un suivi devra être effectué sur ces questions.

Concernant le rapport d'activités, les délégué(e)s des OJ membres du CJC souhaitent que l'apport de la coordination à ses membres soit évalué. Dès lors, chaque OJ y réfléchira pour faire un bilan de ce que le CJC lui a apporté en 2008. Ces "bilans" seront présentés lors de la prochaine Assemblée du CJC, le 23 avril.

Concernant le projet de budget, il sera présenté une seconde fois lors de l'Assemblée qui examinera les comptes de résultat de l'exercice 2008.

Rendez-vous a été donné au 13 mars pour le Colloque Jeunes et Volontaires !

M.P.

CAMPAGNE 2009 "TAPIS ROUGE POUR LES VOLONTAIRES !"

L'événement phare de la campagne "Tapis rouge pour les volontaires" est le **colloque "Jeunes et Volontaires**, motivations des jeunes et engagements associatifs". Il s'est déroulé à Bruxelles le **vendredi 13 mars 2009**.

Ce colloque a réuni de nombreux acteurs du monde de la jeunesse et du volontariat : Cadres des Organisations de Jeunesse, responsables d'associations, experts universitaires, responsables politiques et représentants de la société civile...

Vous n'avez pu participer à cette journée ? Pas de panique ! Un article de synthèse de ce colloque sera livré avec le prochain Correspondance !

En attendant, la campagne "Tapis rouge pour les volontaires" continue. Le dossier "Elections régionales et européennes", construit à partir de la parole des jeunes

Depuis 2007, les Organisations de Jeunesse du Conseil de la Jeunesse Catholique mènent un plan d'action de trois ans destiné à valoriser le volontariat des jeunes. Une première phase a permis de lancer un "coup de sonde" sur les modes et types d'engagements des jeunes. Sous le slogan "Pris du virus volontariat", cette phase comprenait trois actions: un sondage on line "la radiographie du volontaire", des soirées-rencontres régionales "Prises de sens" et une soirée festive "Homéo party". Cette phase a abouti à un rapport qui reprend tous les résultats. Ce rapport est disponible sur le site www.cjc.be dans la rubrique "Outils & Publications".

Forts de cette expérience et des résultats récoltés durant un an et demi, nous nous lançons maintenant dans la deuxième partie de ce plan d'action. Les résultats accumulés seront mis en évidence dans la campagne "Tapis rouge pour les volontaires". Durant l'année 2009, nous mettrons sous le feu des projecteurs tous les jeunes volontaires qui s'engagent au sein de nos Organisations de Jeunesse.

Les " Cadres " des OJ sont les permanents et les bénévoles qui soutiennent l'action des volontaires de terrain. Ils exercent une responsabilité de soutien et de référent pour les volontaires.

de nos OJ, a été distribué aux candidats aux élections régionales et européennes et à tous les participants du colloque " Jeunes et volontaires ". Dans ce dossier, vous trouverez d'une part tous les ingrédients pour comprendre comment fonctionnent les élections, et d'autre part le projet de société proposé par les jeunes du CJC. En cette année 2009, l'accent est évidemment mis sur le soutien des jeunes volontaires. Pour que nos idées soient bien entendues, le Conseil d'Administration du CJC rencontrera également au mois de **mai** les responsables des partis politiques démocratiques. Ce sera l'occasion de donner une plus grande visibilité à nos OJ et leurs projets et de faire entendre notre voix.

Et puis en **septembre**, un outil pédagogique sera diffusé largement dans toutes les OJ du CJC. En tant que " Cadre " membre d'une OJ, vous ne manquerez pas de l'apercevoir et de l'utiliser.

Cet outil comprendra un double DVD de présentation de nos différentes OJ et de l'engagement volontaire jeune aujourd'hui.

Le DVD sera accompagné de fiches pratiques. Constituées directement à partir de ce qui se vit aujourd'hui dans les OJ, ces fiches contiendront des tas de bonnes idées pour soutenir et valoriser au quotidien les jeunes volontaires dans nos organisations.

Pour suivre l'actualité de cette campagne, n'hésitez pas à surfer sur www.tapis-rouge.be

M.B.

LE MOT DU CONSEILLER THÉOLOGIQUE DU CJC

"LA COMMUNION DES EX !"

Le 24 janvier dernier, les médias répétaient en boucle une curieuse nouvelle : le pape Benoît XVI levait les excommunications qui avaient été infligées par son prédécesseur à Mgr Lefebvre ainsi qu'aux quatre évêques que ce dernier avait ordonné sans l'accord de Rome en 1988. Ainsi, en ce 24 janvier, un mot, comme sorti du moyen âge, allait retrouver une étonnante actualité : "excommunication". Mais, au fait, de quoi s'agit-il ?

L'excommunication est une peine que l'Eglise inflige à certains coupables pour des raisons graves (comme profaner l'Eucharistie en s'emparant des hosties consacrées pour une messe noire par exemple, ou encore en commettant un acte de violence physique contre le pape ou - et c'était le cas des évêques intégristes - en ordonnant des évêques sans la permission du pape). Une personne excommuniée ne peut plus donner ou recevoir les sacrements (messe, mariage, confession, sacrement des malades), ne peut plus remplir une charge ecclésiastique (ne peut plus exercer des fonctions de curé ou d'évêque). Ainsi, selon le droit de l'Eglise (qui possède son propre code de droit), c'est la peine la plus grave puisqu'elle exclut un baptisé de la communion visible avec l'Eglise. Bien sûr, et c'est important, elle ne se prononce pas sur la communion invisible du baptisé avec Dieu, même si au moyen âge, on croyait que l'excommunication privait quelqu'un du paradis, à moins qu'il ne fasse pénitence. Car l'Eglise peut lever l'excommunication de quelqu'un s'il montre de véritables signes de repentir et s'il se met en conformité avec les lois de l'Eglise. On peut dès lors se demander si les quatre évêques intégristes - dont le pitoyable Mgr Williamson (dont je ne reviendrai pas sur la triste et affligeante saga) - ont manifesté un réel désir de revenir dans le bercail...

Au fait, que signifie le mot intégrisme ? Les intégristes sont des catholiques qui refusent le tournant qu'a pris l'Eglise catholique depuis le Concile Vatican II (1962 - 1965). Cette assemblée mondiale des évêques a pris une série de réformes qui ont permis à l'Eglise d'être plus proche de la source fondamentale qu'est l'évangile et de faciliter ainsi le dialogue constructif avec le monde moderne. Par exemple, le concile a permis qu'on modifie la manière de célébrer la messe (notamment dans les langues modernes). Plus important, le Concile a signé une déclaration officielle sur la liberté religieuse, rappelant que chacun, en vertu de sa conscience, a la liberté de choisir sa religion ou de n'en choisir aucune. Ce qui nous semble aujourd'hui plus ou moins évident ne l'a pas toujours été et ce n'est toujours pas évident pour les intégristes... Ils refusent aussi tout dialogue avec les autres chrétiens qui ne sont pas catholiques ainsi qu'avec les autres religions. Bref, ils refusent toute conciliation entre l'Eglise et le monde moderne.

C'est donc avec ces intégristes que le pape Benoît XVI désire entamer des négociations visant à les réintégrer officiellement dans l'Eglise catholique. Précision importante : la levée des excommunications ne permet pas encore aux évêques intégristes de reprendre une charge à l'intérieur de l'Eglise. Pour cela, ils doivent accepter les décisions prises au Concile Vatican II. Ce qui est loin d'être le cas. Mais alors, pourquoi Benoît XVI a-t-il pris cette décision ? Une première réponse est liée à sa charge de pape : il doit tout faire pour rassembler les catholiques. Mais à quel prix ? La deuxième réponse est plus troublante : Benoît XVI serait-il proche de cette mouvance ? Je crois que oui. Sa production intellectuelle, ses prises de position montrent qu'il est un pape de la restauration et de l'intransigeance. La restauration d'une Eglise plus proche d'un modèle médiéval qui cherchait à imposer ses modèles

Entraide et Fraternité est une ONG (Organisation Non Gouvernementale) catholique de coopération au développement. Elle soutient annuellement près de 150 actions de développement dans une trentaine de pays du Tiers monde. Chaque année elle organise également des campagnes de sensibilisation et d'action en Belgique ainsi qu'un grande collecte de fonds durant la période du carême. Pour plus d'infos voir www.entraide.be

à la société. Benoît XVI a peur de la modernité (issue du siècle des Lumières) et de son éloignement progressif de Dieu. Il a une peur bleue de la dissolution de l'Eglise catholique dans le monde occidental. Alors, il promeut une forme d'intransigeance qui tente de revisser les boulons de l'institution et du message. En fait, le pape actuel ne cherche pas à plaire ou à séduire le monde ou les médias. Il vise un catholicisme plus catholique encore, plus réactif par rapport aux idées du monde actuel. Peu importe alors que des catholiques quittent la barque pourvu que les "purs et durs" y rentrent à nouveau. Comme le disait le grand théologien allemand, Hans Küng, l'Eglise risque - à cause de Ratzinger et de sa mouvance - "de devenir une grande secte". C'est-à-dire un groupe religieux bien identifié, replié sur une doctrine et des rites et ayant une vision très négative du monde qui l'entoure.

Un mot pour terminer. Jésus de Nazareth a opéré en son temps une formidable révolution religieuse, spirituelle et humaine. Contre le parti des pharisiens et des docteurs de la Loi, il a opposé une vision de Dieu qui rejoint chaque être humain et l'invite à la croissance de sa liberté, de sa dignité et de sa puissance d'aimer. Il s'est donc heurté à la collusion entre le sacré et le pouvoir, qui a toujours été un facteur d'exclusion et de violence. Pour cette vision de Dieu et de l'humain, Jésus a payé de sa vie.

Je suis de plus en plus persuadé que nous devons opérer à l'intérieur même de l'Eglise, de toutes les Eglises et de toutes les religions, ce même renversement. Non pas l'humain pour Dieu, mais un Dieu pour l'homme. L'homme et la femme libres, responsables, ouverts, hospitaliers à tout et à tous, émerveillés et confiants. L'homme et la femme du Royaume mystérieux dont Jésus annonçait la présence dans le cœur de chacun - s'il sait l'y voir.

D.C.

INFOS À RELAYER

●●● CAMPAGNE DE CARÊME

2009 marquera l'ouverture d'un temps de réflexion et d'animation sur l'agriculture paysanne, en particulier sur les changements climatiques comme facteur aggravant des conditions de vie déjà difficiles de paysans du Sud. Autour de ce thème, différents outils d'animation sont proposés :

- des pistes de célébrations avec textes, prières, pour vivre ce temps de carême de partage au sein des communautés chrétiennes. Disponible en version papier ou téléchargeable.
- un jeu coopératif sur la souveraineté alimentaire. Le but du jeu : ramener les solutions au centre du pays avant que les menaces extérieures ne réduisent

l'espoir à néant. Le jeu demande aussi la présence d'un 'sage', d'un observateur et d'un animateur. Pour 10 à 20 joueurs. Dès 16 ans. Location : 10 /3 jours (caution : 125).

- une plaquette théologique sur la souveraineté alimentaire : une réflexion et un éclairage que la foi chrétienne peut apporter à ce sujet. 3
- et bien d'autres sur www.entraide.be

MARCHE DES JEUNES

Le **samedi 28 mars 2009**, la **Marche des Jeunes** aura lieu au **Foyer de Charité à Spa** de 14h00 à 21h30.

Pour l'édition 2009, le Service Diocésain des Jeunes veut mettre l'accent sur la démarche de Carême : marcher pour apprendre. sur les pas de l'apôtre Paul; devenir à son tour pèlerin. Une expérience à la portée de... tous les pieds !

Un slogan pour nous emmener : " Let's go ! " Autrement dit, en ce temps de Carême, allons-y, mettons-nous en route et effectuons un déplacement. au sens propre et au sens figuré !

Plusieurs départs, plusieurs chemins et des animations adaptées au terrain permettront aux participants de marcher dans la superbe région boisée de Spa. Puis nous convergerons vers le Foyer de Charité de Nivezé où auront lieu le souper et la veillée.

*Pour tous renseignements complémentaires :
l'équipe du SDJ, Service Diocésain des
Jeunes, 127, rue des Bruyères - 4000 Liège
Tél. 04/229.79.37 - www.sdjliege.be*

SEMAINE SOCIALE DU MOC : CRISES ET SORTIE DE CRISES, 16 ET 17 AVRIL 2009

Certains l'avaient annoncée. Depuis septembre, la réalité de la crise est devenue patente pour tous. Mais faut-il dire " la " ou " les " crises ? Est-on face à une crise de même nature que toutes celles qui ont secoué le capitalisme, de ses origines à nos jours ? Dans ce cas on peut en attendre la sortie par effet de cycle. Ou bien, plus radicalement, devons-nous nous considérer comme face à une crise qui remet en cause rien moins qu'une civilisation ?

Deux journées de conférences et débats pour mieux comprendre la crise, débattre du modèle de développement souhaitable et pour discuter des enjeux de mouvement social.

*Au CEME à 6020 Charleroi.
Secrétariat et renseignements :
Chaussée de Haecht 579, 1030 Bruxelles
Tél. 02/246.38.51 ou 02/246.38.01
Inscription : secretariat@ftu.be*

FESTIVAL CHOOSE LIFE, DU 14 AU 18 AVRIL 2009 !

Le Choose Life festival n'est pas un festival comme un autre ! On y trouve bien sûr des concerts et une ambiance festive et de rencontre, mais celui qui déplace les foules, n'est pas un groupe de rock idolâtré des jeunes, c'est ... Dieu. En effet, cet événement, avec une pointe de défi et de non conformisme, se veut le festival de la foi des jeunes catholiques en Belgique.

Lieu du festival : Centre scolaire de Berlaymont (Waterloo) ;
 Pour tout renseignement : Eric Vollen, 081 46 81 48 ou 0474 45 24 46, ou secretariat@festivalchooselife.be
 ou <http://festivalchooselife.be>

Renseignements : Réseau Jeunesse, rue Marcel Lecomte 25 5100 Wépion
 Tél. 081/46 81 48 ou 0474/45 24 46
secretariat@reseaujeunesse.be ; www.reseaujeunesse.be

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Sa mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population. Pour cela elle soutient notamment des projets et des citoyens, principalement financièrement. En outre elle est à l'initiative d'études d'intérêt général.

Le Cefoc, Centre de formation Cardijn est une association d'éducation permanente reconnue par la Communauté française. Y sont développées des formations pour des adultes issus ou solidaires des milieux populaires. Et ce, dans le monde du travail, les paroisses, les quartiers, les villages, les associations ou les cités. Ces différentes formations proposent de s'interroger sur le sens de la vie et de réfléchir au "comment vivre ensemble" de manière citoyenne, dans une société plus démocratique et plus solidaire.

Il offre donc l'occasion à une centaine de jeunes chrétiens de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre de se rencontrer et d'oser vivre des temps forts de prière, de fête, de musique et de concerts, des témoignages, des ateliers sportifs et artistiques, et des partages. Histoire de montrer que l'Eglise peut aussi avoir un visage jeune et dynamique !

Les jeunes qui fréquentent les OJ ont à cœur de faire partager les valeurs qui les animent au quotidien. Certains d'entre eux sont aussi animés par la foi et voudraient parfois faire partager cette expérience avec d'autres qui la vivent également. C'est exactement ce que propose le Choose Life festival.

HORIZONS POUR TES VACANCES

L'édition 2009 de cette brochure du Réseau Jeunesse Ignatien vient de paraître. Elle propose, comme chaque année, des activités très variées pour les jeunes de 6 à 35 ans, principalement pendant les vacances d'été : pèlerinages, vacances découverte d'autres cultures, randonnées à pied ou à vélo, camps spécifiques pour les jeunes de 6 à 18 ans ... Elle contient également les informations concernant les activités ayant lieu durant l'année et qui partagent avec celles de l'été, le souci de la convivialité, du partage, de la fête avec la recherche de Dieu, la prière, la culture, l'engagement social, la nature et le sport.

CARREFOURS DES GÉNÉRATIONS

Site : www.kbs-frb.be

Durant le week-end des 25 et 26 avril 2009, quarante à cinquante communes wallonnes et bruxelloises participeront aux "Carrefours des Générations", à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin.

Une multitude d'activités existantes ou de nouvelles initiatives à concrétiser dans le domaine de l'intergénérationnel, du mieux vivre ensemble, y seront à découvrir.

Découvrez plus d'informations sur cette initiative sur www.carrefoursdesgenerations.be

PROCHAINS WEEK-ENDS DE FORMATIONS DU CEFOC

Les 25 et 26 avril 2009 : La sexualité dans la vie humaine et sociale.

Comment les traditions culturelles et religieuses occidentales parlent-elles de la sexualité et de l'affectivité ? Y-a-t-il, particulièrement en Occident, une dissociation entre sexualité et expérience personnelle et sociale ? D'où vient cette dissociation qui tend à faire de la sexualité une dimension "à part" de la vie humaine et sociale ? Cette dissociation n'est-elle pas, en partie, à l'origine de dérives tragiques et criminelles ? Comment dès lors construire une meilleure articulation pour que la sexualité retrouve une plus juste place et fasse sens dans une vie humaine et sociale ?

Les 13 et 14 juin 2009 : Développement durable : liberté et contrainte.

Les citoyens trient davantage leurs déchets, les pouvoirs publics proposent des primes à la construction visant les économies d'énergie, les entreprises automobiles s'engagent à fabriquer des voitures moins polluantes, des consommateurs achètent " bio ". Mais cet appel à la responsabilité et à l'initiative " libre " des acteurs et des citoyens est-il suffisant pour faire face à ce qui menace l'ensemble de l'humanité ? Les décisions à prendre en matière de développement durable doivent-elles être confiées seulement au bon vouloir des individus ou nécessitent-elles des contraintes imposées à tous par les décideurs politiques ?

Quelles conséquences auraient ces nouvelles contraintes pour ceux qui ont peu de moyens et qui vivent déjà dans une sobriété obligée ?

C'EST NOTRE TERRE !

L'exposition, consacrée au développement durable, montre à quel point l'homme joue un rôle central dans l'avenir de la planète. Au fil des thèmes développés, le visiteur aboutit au constat que l'homme ne prend pas soin de son habitat. Ainsi par exemple, les vacances riment généralement avec déplacements – en avion notamment – très polluants. Ou encore : l'agriculture absorbe 70 % de l'eau douce disponible.

Par contraste, l'exposition imagine ce que deviendrait la Terre si les hommes venaient à disparaître : la nature reprendrait ses droits.

Une occasion pour nous interroger à propos de nos habitudes de consommation et pour nous poser la question : " Que fais-je pour sauvegarder notre belle planète bleue ? "

Renseignements et inscriptions : Cefoc
asbl, Rue Saint-Nicolas, 84 à 5000
Namur. Tél/Fax 081/23 15 22
Courriel info@cefoc.be

Jusqu'au 26 avril 2009 à Tour et Taxis, du
lundi au vendredi de 9 à 17h. Week-end,
vacances scolaires et jours fériés de 10 à
19h. Infos : 02/549.60.49 www.expo-terra.be

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● Assemblée générale du CJEF	15
● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : vers un Emploi pour les Organisations de Jeunesse	17
<i>Rassembler toutes les organisations de jeunesse</i>	17
<i>Mémoire de la CCOJ en vue des élections 2009</i>	18
<i>Décret OJ : le point</i>	18
● FESQJ- CESSOC	18
<i>Décret Emploi : liquidation des subventions 2008</i>	19
● Fonds de formation du secteur socioculturel : plan d'action et projet de supervision	19
<i>Catalogue de formation</i>	20
● Conseil supérieur des Volontaires	20
● Bon à savoir	21
<i>Campagne « Stéréotype toi-même »</i>	21
● Revue de presse	22
<i>Réforme du décret OJ</i>	22
<i>Mieux soutenir les mouvements de jeunesse</i>	24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CJEF

Poursuivant le processus de réforme du Conseil de la Jeunesse, c'est une AG du CJEF clairsemée qui s'est réunie le 25/02/2009, malgré un ordre du jour assez consistant et intéressant.

Après un tour de présentation et de l'actualité des membres présents, l'AG a accueilli les deux nouveaux membres de l'équipe du CJEF : Joachim WACQUEZ, Chargé de communication, et Priscilla DE RADIGUES, Chargée de Projets, qui ont été engagés pour assurer les nouvelles missions confiées au Conseil avec la réforme.

Le Conseil de la Jeunesse d'Expression française a pour mission de promouvoir toutes les activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent. Conseil consultatif en matière de politique de jeunesse, il donne, soit d'initiative, soit à la demande d'un ou de plusieurs ministres, des avis sur tous les problèmes concernant la jeunesse.

Le CJEF assure également le lien entre les organisations de jeunesse reconnues en Communauté française (80 OJ).

Le CJEF va bientôt faire peau neuve et devenir le CJCF (Conseil de la Jeunesse de la Communauté française). Outre un changement de nom, c'est également une modification de composition (rajeunie, diversifiée) et de nouvelles missions qui vont être réalisées.

" Yes youth can ", c'est 3 soirées décentralisées où des jeunes issus de tous horizons pourront réfléchir et réagir, en collaboration avec des représentants politiques, aux propositions du mémorandum du CJEF.

A Liège le 18/03/2009, on parlera d'éducation et d'engagement.

A Charleroi, le 20/03/2009, on parlera de l'emploi .

A Bruxelles le 25 mars on parlera de développement durable.

A Namur, le 28/03/2009, ce sera la soirée de clôture des rencontres avec une présentation des réflexions qui auront eu lieu en présence du Ministre de la Jeunesse. Comme vous le voyez les nouveaux membres de l'équipe du CJEF sont déjà au travail ! On vous en reparle plus longuement dans une des prochaines Newsletters du CJC. Pour vous y inscrire : dvitry@cjc.be

L'assemblée a ensuite reçu assez bien d'informations concernant les dossiers et les projets en cours au sein du Conseil de la Jeunesse.

Nous sommes revenus sur le mémorandum du CJEF pour les élections régionales et européennes qui aura comme suite le projet d'interpellation décentralisée des jeunes à l'occasion des élections 2009 " Yes youth can ".

Les représentants du CJEF au Conseil Economique et Social des Nations Unies et au Conseil fédéral du Développement durable ont ensuite fait un retour sur la participation du CJEF à ces instances.

Le Conseil a également discuté de l'évolution de sa **réforme**. Celle-ci suit son cours et devrait aboutir à l'élection et la mise en place du premier **CJCF** (Conseil de la Jeunesse de la Communauté Française) entre novembre 2009 et novembre 2010.

Le Conseil a ensuite discuté et entériné son adhésion à la plate-forme " pas d'ados derrière les barreaux ". Cette coordination regroupe des personnes de tous horizons (associatifs, universitaires, professionnels du secteur de l'aide à la jeunesse, ...) qui s'élèvent contre la tendance à l'enfermement en IPPJ (Institutions publiques de protection de la jeunesse), de plus en plus fréquent, des mineurs ayant commis des faits qualifiés d'infraction.

La séance s'est clôturée par un vote pour savoir si Benoît Constant, nouveau Responsable national des Jeunes CSC, pouvait participer aux travaux du Bureau en tant qu'observateur. En effet, le Conseil n'a pu procéder à son élection au Bureau car il n'est pas encore officiellement membre du CJEF. Encore une fois, des lenteurs dans la signature d'arrêtés de nomination au CJEF empêchent celui-ci de fonctionner de manière optimale. Il a donc fallu trouver une solution temporaire pour permettre à Benoît de s'investir sans attendre, dans le CJEF et son Bureau. L'AG s'est prononcée positivement sur la demande du Bureau.

D.V.

COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE : VERS UN EMPLOI POUR LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

Depuis notre dernier Correspondance, la CCOJ s'est réunie deux fois. Ces réunions ont bien entendu été marquées par les avancées sur le décret OJ. Elles ont aussi permis d'autres décisions : mandats, réunion de toutes les OJ, mémorandum.

La CCOJ a ainsi désigné deux représentants au Conseil Supérieur de l'Education aux Médias (CSEM). Ces deux représentants sont Daniel De Temmerman, directeur du CFA (Centre de Formation d'Animateurs et Anne-Claire Orban, coordinatrice d'ACMJ (Action-Ciné-Médias-Jeunes). Cette dernière OJ est, comme vous le savez, membre du CJC.

Le CSEM est chargé de remettre des avis sur les politiques relatives à l'éducation aux médias.

Un deuxième organe consultatif avait sollicité la CCOJ, il s'agit de la commission pluridisciplinaire de la culture. Cette commission, comme son nom l'indique, veut rassembler des représentants de toutes les formes culturelles (et donc, de tous les secteurs de la culture en Communauté Française). Elle alloue des budgets à certains projets ou certaines associations. La CCOJ y a mandaté Brice Many, le secrétaire général du CJC et co-président de la CCOJ. Cette candidature s'inscrit dans un partenariat avec le CJEF qui y mandate Geoffroy Carly, l'autre co-président de la CCOJ.

RASSEMBLER TOUTES LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

Les OJ sont 85 aujourd'hui. La CCOJ a pour devoir de les réunir toutes au moins une fois par an. Cet objectif n'a pu être rencontré en 2008 car la négociation du décret OJ a monopolisé toutes les énergies. La CCOJ a toutefois décidé de préparer cette réunion importante. Une période a été fixée, la réunion se tiendra fin du mois de septembre 2009. La CCOJ souhaite que l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse présente aux OJ une analyse des politiques de Jeunesse et du développement du secteur. Ensuite, des ateliers seront organisés pour réfléchir à l'avenir du secteur des OJ et à son développement. La préparation de cette réunion commence à peine et les OJ membres de la CCOJ auront l'occasion d'affiner la préparation. Le public visé est celui des responsables des Organisations de Jeunesse.

La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Créé récemment dans le cadre d'un décret de la Communauté Française consacré à l'éducation aux médias, ce Conseil d'Avis est appelé à intervenir sur cette matière essentielle pour une démocratie. Les médias jouent en effet un rôle très important sur la façon dont se construit l'opinion.

L'OEJAJ est un outil d'information et de réflexion sur les matières touchant à l'enfance, la jeunesse et l'Aide à la jeunesse en Communauté française. Il livre annuellement un rapport sur ses réalisations et nouveaux chantiers en ces matières.

A ce sujet, si tu souhaites que le travail porte plus particulièrement sur un aspect des politiques de jeunesse, le représentant de ton OJ à l'AG du CJC peut relayer ce point de vue. Nous tâcherons de l'intégrer dans la préparation. Si tu ne connais pas le représentant de ton OJ à l'AG du CJC, tu peux t'adresser directement à nous correspondance@cjc.be

En effet, avec le soutien de tous les partis, on peut supposer que même si les Ministres de Régions et Communautés sont issus de partis différents et se sont engagés sur des projets différents en fonction du niveau de pouvoir où ils exerceront leurs compétences, ils mettront en œuvre ce à quoi ils se sont engagés : le plan Emploi pour les Organisations de Jeunesse.

Les arrêtés d'application sont des textes de loi qui précisent certains points du décret notamment la façon dont le décret doit être appliqué : documents administratifs, procédures, délais et échéances sont développés dans les arrêtés.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

MÉMORANDUM DE LA CCOJ EN VUE DES ÉLECTIONS 2009

Une seule proposition à mettre à l'agenda politique : Un plan Emploi pour les OJ. La CCOJ a décidé de donner un impact maximal à cette revendication du secteur. Ce sera la seule revendication. Pourquoi ?

Avec le nouveau décret OJ, le développement de l'action des OJ est revenu au cœur de l'actualité et des préoccupations de chacun. Nous souhaitons pouvoir bénéficier de davantage de travailleurs pour renforcer la présence et l'action des Organisations de Jeunesse dans toute la Communauté Française. Pour ce faire, nous demandons que les Régions Wallonne et Bruxelloise se coordonnent avec la Communauté Française et que des emplois soient octroyés aux Organisations de Jeunesse.

Ce chantier est ambitieux et difficile à mettre en œuvre car il suppose d'articuler plusieurs niveaux de pouvoir et plusieurs Ministres. C'est la raison pour laquelle les OJ demandent à tous les partis politiques de s'engager à soutenir cette demande du secteur.

DÉCRET OJ : LE POINT

Le décret a continué son petit bonhomme de chemin législatif. Il a été analysé par le Conseil d'Etat qui a pour mission de vérifier si le texte est correct sur le plan du droit. Des remarques ont été formulées et le Ministre de la Jeunesse y a répondu au mieux. Ensuite, le décret a été relu par le Gouvernement et approuvé une troisième fois (troisième lecture). A présent, le décret sera présenté aux députés, d'abord en commission où siègent les députés qui traitent plus spécifiquement les questions de jeunesse, ensuite en séance plénière. Une fois que le décret aura été soumis au vote et approuvé par les députés, le Gouvernement pourra prendre les arrêtés d'application du décret.

Ces arrêtés sont déjà en cours de rédaction et de négociation au niveau du Cabinet du Ministre de la Jeunesse qui rencontre fréquemment les OJ sur ce sujet. On peut espérer qu'ils soient très rapidement prêts et mis en œuvre, c'est-à-dire pour le courant du mois d'avril.

B.M.

FESOJ-CESSOC

Deux réunions de CA de la CESSOC se sont tenues depuis le début de l'année 2009. Les dossiers actuellement en négociation au niveau de la Commission Paritaire y ont occupé l'essentiel des débats.

Dans notre système belge de concertation sociale, les employeurs doivent construire leurs positions de négociation pour en discuter avec les représentants des travailleurs, les syndicats. Le CJC contribue à cette concertation et représente aussi ses OJ membres sur ces questions. Actuellement, les questions de prépension, d'outplacement et de délégation syndicale sont les questions les plus avancées. La question des prépensions vise à aller plus loin que les dispositions qui s'appliquent aux travailleurs de tous les secteurs. Il s'agit de prendre des dispositions propres au secteur socio-culturel en permettant un accès plus aisé à la prépension pour les travailleurs dans un contexte où les coûts financiers restent supportables pour les employeurs. Compte tenu des nombreux emplois subventionnés par les pouvoirs publics, les réglementations en matière de subvention viennent rendre les choses nettement plus compliquées encore. Cette question sera très certainement une des revendications déposées par les employeurs dans leur mémorandum 2009.

DÉCRET EMPLOI : LIQUIDATION DES SUBVENTIONS 2009

Suite au vote du décret Emploi dont nous avons dit dans les numéros précédents tout le mal que nous pensions, les employeurs doivent recevoir leurs subventions 2009. Grande première, il s'agit de recevoir les sommes en début d'année et non à la fin. La FESJ et la CESSOC se sont inquiétés d'un retard dans la liquidation. Il s'avère que ce retard sera finalement assez léger. Vraisemblablement, à l'heure où vous lisez ces lignes, votre OJ a reçu ses subventions.

Pour rappel, ces sommes permettent de porter les barèmes salariaux de tous les travailleurs du secteur à 93,25 % des barèmes de la Commission Paritaire.

B.M.

FONDS DE FORMATION DU SECTEUR SOCIOCULTUREL : PLAN D'ACTION ET PROJET DE SUPERVISION

Le fonds de formation a travaillé sur son plan d'action 2009-2010. Celui-ci prend un peu de retard dans sa définition mais devrait être finalisé sous peu, ce qui permettrait de relancer le soutien à de nombreux projets de formation au sein du secteur.

Par ailleurs, le fonds a réuni un comité de sélection début février. Ce comité de sélection a passé en revue une bonne trentaine de projets de supervision.

Chaque année ce fonds permet de subventionner des actions de formation déterminées sur base d'appels à projets. Les OJ peuvent donc profiter pleinement de ces moyens financiers pour développer la formation de leurs travailleurs et en particulier les travailleurs faisant partie de groupes dits "à risque" tels que les travailleurs plus âgés ou moins qualifiés.

Renseignements : Tél. 02/229 20 23
e-mail : formation@apefasbl.org

Créé en 2002, le Conseil supérieur des Volontaires – CSV – est un organe de concertation et de consultation permanent où les volontaires et les autorités entrent en contact afin de garantir une attention permanente aux problèmes spécifiques des volontaires, et ce, dans de nombreux domaines : le droit du travail, la sécurité sociale, la fiscalité, la responsabilité civile et pénale...

LE CSV A POUR TÂCHES :

- de collecter, systématiser et analyser les informations relatives aux volontaires et au volontariat
- d'examiner les problèmes spécifiques auxquels peuvent être confrontés les volontaires et le volontariat
- de sa propre initiative ou à la demande des Ministres compétents, de donner des avis ou de faire des propositions concernant les volontaires et le volontariat.

La particularité de cet appel à projets est d'associer dans la supervision, les travailleurs et les administrateurs de l'association. Une vingtaine de projets ont été sélectionnés. A la suite de cela, le fonds de formation va relancer un appel à projets car il dispose encore d'un budget permettant de soutenir une vingtaine de projets supplémentaires.

CATALOGUE DE FORMATION

Les formations présentées dans ce catalogue concernent le premier semestre 2009. Elles sont accessibles aux travailleurs des associations qui relèvent des Commissions paritaires 319, 329 (OJ, entre autres) et 332. L'éventail des thématiques proposées est large : législation sur le bien-être au travail ; secourisme ; confrontation aux traumatismes et deuils ; écoute et accueil ; gestion des émotions et stress ; gestion de l'agressivité ; gestion des conflits ; animation de groupe ; communication et travail d'équipe, conduite de réunion ; gestion d'équipe ; gestion de projets ; partenariat et travail en réseau.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES VOLONTAIRES

En ce début d'année 2009, le Conseil a élu une nouvelle Présidente et 2 Vice Présidentes pour la seconde moitié du mandat 2007-2010. C'est Suzanne Van Sull (SEGEC) qui succède à Irmgard Paulus. Pour sa première réunion de l'année, le Conseil s'est longuement penché sur un projet d'avis sur l'assurance des volontaires. Cet avis vise principalement 2 objectifs. D'une part réaffirmer la nécessité de protéger les volontaires en termes de responsabilité. D'autre part anticiper les problèmes conflictuels dus aux zones de flou de la Loi en termes d'assurance et de responsabilité. Cet avis sera prochainement finalisé et envoyé aux responsables politiques.

Le Conseil Supérieur des Volontaires a également été sollicité par le Sénat concernant des propositions législatives. Une délégation du Conseil a donc rencontré les Sénateurs en janvier. Les propositions concernaient 3 sujets.

Premièrement, une proposition visant à faciliter l'accès au volontariat des personnes étrangères. Le Conseil s'est positionné favorablement. **Deuxièmement**, une proposition d'instaurer un congé de deux demi jours pour les administrateurs qui doivent réaliser des tâches administratives en journée. Le Conseil a invité le Sénat à prendre en compte les aspects suivants avant de prendre sa décision : risque de discrimination à l'embauche, modalités de contrôle de l'emploi de ce " congé volontariat ",... **Troisièmement**, une proposition de soumettre l'accès au volontariat pour les personnes malades ou handicapées, à la délivrance d'un certificat médical. Le Conseil s'est positionné favorablement sur cette proposition car le certificat du médecin permet de protéger tant le volontaire que l'association au niveau des responsabilités qu'elle exerce.

Après un long travail sur les aspects de la loi liés aux assurances et à la responsabilité, le Conseil Supérieur des Volontaires mettra bientôt en place un groupe de travail consacré au " congé volontariat ". De cette manière, il pourra étayer sa position lorsqu'il sera sollicité à nouveau sur ce sujet par le Sénat.

M.B.

BON À SAVOIR

CAMPAGNE " STÉRÉOTYPE TOI-MÊME "

Dans le droit fil de l'étude réalisée pour la Communauté française en 2007 concernant les jeunes face au sexisme dans les médias, la Direction de l'Egalité des Chances publie une BD " Stéréotype toi-même " : face aux nombreux clichés sexistes auxquels les jeunes sont exposés via la publicité, la télévision, internet,... La BD illustrée par Jannin et Catheline, vient à point nommé pour aider les jeunes à décrypter les clichés publicitaires.

*distribuée gratuitement à la demande
par courriel egalite@cfwb.be ou via
le téléphone vert de la Communauté
française : 0800/20.000*

BIENTÔT DE NOUVELLES FÉDÉS DE SCOUTS : DE L'ASSOCIATIF FICTION ?

Le gouvernement de la Communauté française a approuvé le 28 novembre 2008, en première lecture, le projet de décret fixant les conditions d'octroi et d'agrément de subventions aux organisations de jeunesse (OJ). Lors du passage suivant au gouvernement, une modification au texte a été apportée qui pourrait avoir sa petite importance : elle favorise l'émergence de nouveaux mouvements « foulards » (scouts, guides, etc.).

Passée presque inaperçue, une légère modification en cours de parcours du projet de nouveau décret pour les organisations de jeunesse (OJ) pourrait pourtant avoir d'importantes conséquences pour les mouvements « foulards ». Proposée et acceptée lors du passage en deuxième lecture au gouvernement, cette modification, qui aurait été portée au départ par le CDH, prévoit en effet d'abaisser le nombre minimum de groupes locaux (des « troupes ») nécessaire afin d'être reconnu comme mouvement « foulards » : on passera à 25 groupes, contre les 35 en vigueur dans le cadre du décret actuel et qu'il était initialement prévu de maintenir dans le nouveau décret.

Une façon d'encourager l'émergence de nouveaux mouvements « foulards » ? Au cabinet de Catherine Fonck (CDH)¹, la ministre de l'Enfance et de l'Aide à la jeunesse de la Communauté française, la question semble susciter nervosité et agacement. Mais on reconnaît que c'est bien l'intention. « Nous avons voulu que le décret permette de nouvelles dynamiques associatives jeunes, déclare Frédéric Possemiers, conseiller de la ministre en charge de la politique Enfance. Nous tenions, à la suite de certaines demandes émanant du secteur, à éviter que la "première marche" ne soit trop haute à passer. » Des propos que confirme Jérôme Voisin, chef de cabinet adjoint de Marc Tarabella (PS)², le ministre de la Jeunesse à la Communauté française. « Cette décision a été prise à la suite de contacts avec l'inter-mouvement [NDLR : structure qui regroupe tous les mouvements "foulards" reconnus] et à des retours informels de la part du secteur », déclare-t-il.

Le secteur ne comprend pas

Or, du côté du secteur justement, on tombe quelque peu des nues et l'on contredit la version tenue par les deux cabinets. Selon plusieurs responsables du secteur, l'inter-mouvement s'était accordé sur le chiffre de 35 et n'a jamais changé sa position. « Le comité de pilotage avait arrêté, en son temps, le chiffre de 35 groupes locaux ; chiffre qui avait été défini en inter-mouvement par les mouvements foulards », déclare à ce sujet Yamina Ghoul, secrétaire générale de la Confédération des organisations de jeunesse indépendantes et pluralistes (COJ)³. Le seuil de 35 groupes aurait, en effet, été longuement discuté par le secteur pour être unanimement accepté par celui-ci et intégré dans le projet de décret approuvé en première lecture. Un scénario qui rend quelque peu caduque la théorie d'un rabaissement du seuil en deuxième lecture, suite à une demande du même secteur. « Si qui que ce soit au sein des mouvements foulards avait jugé le seuil de 35 trop élevé et s'était senti mis en danger par celui-ci, il aurait demandé de le rabaisser avant même l'approbation en première lecture », ajoute Yamina Ghoul. Avant de conclure : « D'ailleurs, une réunion mettant en présence le comité de pilotage, le cabinet Tarabella et le secteur a été organisée le 10 février, entre la deuxième et la troisième lecture [NDLR : qui a eu lieu le 19 février]. Au cours de celle-ci, le secteur a réaffirmé qu'il défendait l'idée d'un seuil à 35. » Ce que confirme Brice Many, Secrétaire général du Conseil de la jeunesse catholique (CJC)⁴ : « Nous avons réitéré la demande de rester à 35. Le chiffre a cependant été descendu... »

Pourquoi ?

Du côté des Scouts et Guides pluralistes de Belgique⁵, quelquefois nommés comme origine potentielle des « retours informels » cités par le cabinet Tarabella en raison de leur plus petite taille, l'étonnement est également de mise. « Le chiffre de 35 n'a jamais été remis en cause, affirme Alain Bairamjan, conseiller pédagogique aux Scouts et Guides pluralistes. Pour notre part, nous n'avons jamais rien demandé aux cabinets. Nous avons 52 groupes locaux, le chiffre de 35 nous convient donc très bien. » Même son de cloche du côté des « Scouts » où l'on nous confirme que le mouvement n'est *a priori* pas favorable à un seuil abaissé à 25.

Dès lors, pourquoi les deux cabinets ont-ils pris une telle décision ? À parler des scouts, une hypothèse, soufflée à demi-mot par certains intervenants, revient régulièrement sur la table : la possibilité de la création d'une nouvelle fédération catholique des scouts. Rappelons que l'abandon récent du « C » de « Catholiques » par l'ancienne Fédération des scouts catholiques (FSC), qui s'appelle aujourd'hui « Les Scouts », n'a pas fait que des heureux. Les déçus de la sécularisation de l'ex-FSC pourraient dès lors être tentés de se fédérer... Si l'hypothèse est qualifiée de « quelque peu fantasmée » par Brice Many, elle mérite néanmoins d'être envisagée puisque même Jérôme Voisin convient qu'avec la disparition du « C » et le seuil diminué à 25, « Il y a une possibilité d'apparition d'une nouvelle fédération de scouts catholiques. Certains pourraient être tentés, même si on entre peut-être là dans de l'*associatif fiction* ». Autre possibilité : la création d'une fédération de scouts musulmans même si, de l'avis de beaucoup, ceux-ci sont encore trop petits pour pouvoir se fédérer. Quoiqu'il en soit, il semble pour le moment encore trop tôt pour pouvoir se prononcer. « L'avenir nous dira ce qui s'est passé », conclura un de nos interlocuteurs.

Les mouvements « foulards » actuellement reconnus par la Communauté française :- les Faucons rouges (socialistes);- les Patro masculins;- les Patro féminins (amenés à fusionner avec les homologues masculins dans le cadre du nouveau décret);- les Guides catholiques de Belgique;- les Scouts (l'ancienne Fédération des scouts catholiques (FSC));- les Scouts et guides pluralistes de Belgique.

1. Cabinet de Catherine Fonck :

- adresse : bd du régent, 37-40 à 1000 Bruxelles, Belgique
- 02 788 83 11
- cabinet.fonck@cfwb.be
- site : www.catherine-fonck.be

2. Cabinet de Marc Tarabella :

- adresse : place Surllet de Chokier, 15-17 à 1000 Bruxelles, Belgique
- 02 250 18 11
- marc@tarabella.be
- site : www.tarabella.be

3. Confédération des organisations de jeunesse indépendantes et pluralistes (COJ) :

- adresse : rue traversière, 8 à 1210 Bruxelles, Belgique
- 02 218 31 03
- info@coj.be
- site : www.coj.be

4. Conseil de la jeunesse catholique (CJC) :

- adresse : rue de la charité, 43 à 1210 Bruxelles
- 02 230 32 83
- cjc@cjc.be
- site : www.cjc.be

5. Scouts & Guides pluralistes de Belgique :

- adresse : av. de la porte de Hal, 38 à 1060 Bruxelles
- 02 539 23 19
- site : www.sgp.be

MIEUX SOUTENIR LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

► Les "Jeunes CDH" formulent 12 propositions pour faciliter leurs activités.

Ce dimanche 22 février, les scouts du monde entier célébreront à leur manière la journée mondiale du scoutisme. L'occasion pour le mouvement des "Jeunes CDH" de rendre public une liste de douze propositions pour un meilleur soutien aux mouvements de jeunesse. *"Avec la famille et l'école, nous pensons que les mouvements de jeunesse sont un des trois piliers de l'épanouissement personnel"*, explique Cédric Mahieu, secrétaire politique des jeunes CDH.

Parmi ses propositions, on trouve notamment celle de revoir le financement des mouvements de jeunesse, de mieux appuyer les formations pour animateurs bénévoles et d'instaurer un tarif préférentiel dans les transports en commun pour les groupes de jeunes. Les jeunes CDH proposent également d'encourager les partenariats externes pour faciliter l'accès à certaines infrastructures publiques et de créer un

"chèque jeunesse" sur le modèle des "chèques sport" déjà existants. *"Il est important que tout le monde puisse avoir la chance de participer à un mouvement de jeunesse près de chez lui, poursuit Cédric Mahieu. L'argent ne peut en aucun cas être un obstacle à cette participation."*

Pour faciliter la tâche des staffs qui peinent à trouver des lieux pour organiser les grands camps durant l'été, les Jeunes CDH proposent de créer une sorte de label qui permettrait d'encourager la mise en conformité de terrains adéquats et d'éviter à certains propriétaires de réclamer des prix prohibitifs. *"Les subventions des camps devraient aussi être revues pour tenir compte des petites structures."* Toutes ces propositions seront débattues prochainement avec plusieurs animateurs des différentes fédérations de mouvements de jeunesse.

Grégoire Comhaire

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

● Appel aux OJ !	25
<i>24h hors piste</i>	26
<i>Mouv'On, la nouvelle revue des animateurs GCB !</i>	26
<i>Succès des Etats généraux des Guides</i>	26
<i>L'info Kit de la JOCF aborde le thème des paradis artificielles</i>	27
<i>Le logo de la JOC fait peau neuve !</i>	27
<i>Week-end en balade à Han sur Lesse</i>	27
● Revue de presse :	28
<i>Mouvements à foulards</i>	28
<i>Jeunes CSC</i>	30 - 31
<i>La JOC</i>	32

APPEL AUX OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjcb.be

24H HORS-PISTE

Les Guides et le Patro organisent les 2 et 3 mai 2009 un week-end pour ceux qui se posent la question du sens dans l'animation. 8 thèmes seront proposés en ateliers (explication détaillée des thèmes sur www.guides.be ou sur www.patro.be) :

- Le volontariat à l'étranger
- La différence
- Le rapport à la nature
- La non violence
- L'engagement
- Le sens dans les médias
- La crise de foi
- L'écoute de soi et de l'autre

Dates : du samedi 2 mai à 14h au dimanche 3 mai à 14h

Lieu : Lycée Martin V – Implantation Bruyères

Av.des Arts 20 à 1348 Louvain-la-Neuve

A prévoir : Un matelas et un sac de couchage

Prix : 9 euros

Infos et inscriptions

Guides Catholiques de Belgique : gcb@guides.be - 02/538.40.70

Patro : fnp@patro.be - 071/28.69.50

MOUV'ON, LA NOUVELLE REVUE DES ANIMATEURS GCB !

La revue des animateurs GCB fait peau neuve ! Après plusieurs réunions pour en établir les objectifs, la ligne graphique, le nom, la périodicité, le pourquoi du comment... L'équipe Communication et Publications GCB a créé une revue qui se veut proche des animateurs. Le résultat est dynamique, tout en couleur et plus direct dans les contenus pour être directement utile dans l'animation.

La grande nouveauté : au centre, **un dossier pédagogique détachable** qui traite un sujet en particulier, en lien avec l'animation. Un outil à consulter et à conserver qui donne aux staffs des pistes concrètes à suivre. Dans ce 1er numéro, nous avons exploré le **thème du jeu** !

Le Mouv'On arrivera 6 fois par an au siège de ton OJ. Bonne lecture !

SUCCÈS DES ETATS GÉNÉRAUX DES GUIDES

650 participants étaient présents aux Etats généraux que les Guides ont organisés ce 7 février. Les animateurs étaient invités à venir débattre et donner leur avis sur les caps à donner au mouvement GCB dans les prochaines années. Ce fut un véritable succès !

L'Assemblée générale du 26 avril va maintenant choisir les priorités parmi les 72 recommandations qui ont été votées et les mettre en oeuvre. On retiendra l'ambiance festive et " piratesque " qui régnait sur tout le site de l'Abbaye de Floreffe. La journée s'est terminée en apothéose avec un concert de Cré Tonnerre.

Merci à toutes les OJ qui nous ont rejoints dans le " village portuaire " et qui ont pu nouer le contact avec les animateurs GCB !

L'INFO KIT DE LA JOCF ABORDE LE THÈME DES PARADIS ARTIFICIELLES

Pour ce numéro d'Info Kit, nous avons voulu prendre un des phénomènes de la cause des précarités. Nous avons choisi de parler de l'addiction comme une des nombreuses problématiques responsables de la précarité que vivent certains jeunes... Un problème qui existe depuis des siècles et qui n'a jamais trouvé de solutions.

De tous temps et sur tous les continents, les drogues ont existé. Leur histoire a évolué en même temps que celle de la chimie et de la médecine. L'utilisation de la drogue est devenue au fil des ans un phénomène de société.

La toxicomanie est une dépendance psychologique et physique d'un produit comme l'alcool, le tabac, les médicaments, l'héroïne, ... Un flambeur est aussi par extension un toxicomane dans la mesure où il ne peut pas s'arrêter de jouer et de parier. La boulimie l'est également car la personne mange d'une manière excessive sans pouvoir s'arrêter.

Dans notre partie " klaxon ", vous trouverez un bref historique de l'évolution de la drogue et les différentes addictions qui sont sûrement les plus importantes, parmi les causes de la précarité des jeunes.

Dans " interpellant ", nous vous présenterons l'étude réalisée par le CRIOC auprès des jeunes ainsi que des points de vue d'experts en toxicomanie.

LE LOGO DE LA JOC FAIT PEAU NEUVE !

A travers ce nouveau logo, nous avons voulu mettre en avant certains aspects de notre organisation. Et, surtout, " notre " méthode (imaginée par Joseph Cardijn) :

Voir - Juger - Agir !

Ces trois étapes sont symbolisées par l'œil, la balance et le poing.

Quant aux couleurs, elles sont dans la tradition du mouvement. Le rouge est la couleur " historique " de la JOC et le vert, la couleur du mouvement chrétien progressiste. En allant plus loin, les couleurs représentent l'idéologie de notre organisation : le rouge symbolise le militantisme, l'action progressiste, le vert est attaché aux valeurs pro-environnementales. Ces deux couleurs ne font absolument pas référence à certains partis politiques.

WEEK-END BALADE " L'ARBRE, UN ACTEUR DE NOTRE PAYSAGE "

Les 28 et 29 mars prochain, le Gîte d'étape " Entre Pierres et Rivières " de Han sur Lesse propose une balade sur le thème des arbres. Les deux balades, du samedi et du dimanche, permettront d'aborder les arbres de deux manières différentes. Le samedi, une balade commentée d'environ 10 km apprendra à les identifier par leur écorce, leurs bourgeons, forme, etc. La balade du dimanche s'intéressera à l'évolution de notre paysage par l'utilisation que l'homme fait de l'arbre.

Renseignements et réservation :

084/37.74.41 – gite.han@gitesdetape.be - www.gitesdetape.be/han

DES ADOS À L'ÉCOLE DE LA BROUSSE

REPORTAGE

Un chantier guide à l'étranger, c'est une expérience incomparable. Reportage dans la brousse sénégalaise, avec vingt-et-un jeunes de la 25^e unité de Sainte-Walburge qui, truelle à la main, ont retapé une école.

Il est malin, Daouda Diagne. Pas seulement parce qu'il est directeur d'école et qu'il vise l'excellence pour les rares enfants du village de Medina Mary qui terminent leur cycle primaire. Cette zone frontalière, enclavée et oubliée du sud du Sénégal, cumule les records de pauvreté, de prévalence du sida et de malnutrition. Il est malin parce que, las de courir derrière les parents qui ne prétendent pas donner un coup de main pour retaper l'école, il a enfourché son vélomoteur et s'est rendu à Vélingara. Là où il y a de l'électricité. Et un cybercafé. Il a mis une annonce sur le Net. Des guides belges l'ont repérée et ont transformé sa requête en projet chantier. Aujourd'hui, Daouda se retrouve entouré d'une vingtaine de guides à la truelle légère et face aux caméras de l'équipe des Niouzz (RTBF) qui a décidé de compléter l'épopée des jeunes en leur faisant visiter des projets de coopération initiés par l'Unicef.

À notre arrivée, les travaux sont pratiquement achevés. Les garçons peuvent se consacrer au match de foot quotidien avec les ados du village. Pour les filles, c'est moins évident. Quelques-unes jouent la carte de l'immersion et fréquentent les mamans du village, préparation des repas, promenade avec les enfants. D'autres franchissent plus difficilement la frontière culturelle. Elles passent timidement devant les cases en torchis mais ne s'y attardent pas. Dans l'enceinte du camp, elles font la liste de ce qu'elles feront et mangeront en rentrant. Le manioc et la brousse passent moins bien.

"J'ai honte. Les enfants prennent les os de nos repas et nous remerciant"

La tendance aux chantiers de coopération, au sein des mouvements de jeunesse, souffre d'un phénomène de mode. Pauline Schenkelaars, alias Fenec, le déplore clairement : "Il y a une surenchère

à l'exotisme. Or, aller loin coûte cher et demande plus de préparation. C'est un problème à régler au sein des fédérations. Nous avions un autre projet en Roumanie, mais les guides ont tous voté pour le Sénégal alors qu'ils étaient réticents à réaliser des actions sociales en Belgique ! Il a fallu batailler pour les faire participer à l'opération Thermos ou aller à la rencontre des enfants de nos cités. Ici, en Afrique, il y a ceux qui ne s'adaptent pas et ceux qui s'investissent tellement qu'ils se mettent hors groupe. Pas facile de trouver le juste milieu. Sans doute sont-ils un peu trop jeunes. Mais l'expérience enrichit chacun d'eux". Les chefs, par contre, sont tous des initiés. Plus âgés, déjà quelques chantiers et stages en Afrique derrière eux, ils encadrent avec lucidité ces jeunes de 16 à 18 ans pour qui le choc est évident. Claire et François sont parmi les plus enthousiastes. Pour eux et la majorité du groupe, quelque chose ne sera plus comme avant : "J'ai honte. Sur la route, les mendiants mangent les miettes de nos sandwiches. Et, au camp, les enfants viennent chercher les os de nos repas et nous remerciant. Ils sont tellement reconnaissants qu'on ait choisi leur village. L'accueil est formidable. Les relations ont mis du temps à s'établir et ce sont nos parties de foot avec les jeunes qui nous ont donné accès aux plus âgés et aux discussions de fond". Chaque jour, des guides vont aider les mamans à préparer les repas. Le village est rémunéré pour ce service. De même que les parents, qui ont enfin accepté de donner un coup de main pour réparer le toit de l'école. Main-d'œuvre, matériaux, nourriture, tout est payé par les jeunes Belges qui ont organisé des soirées et effectué des jobs pour réunir l'argent. Après leurs trois semaines de b.a., ils visiteront le pays pendant sept jours.

"Si la peinture tient quelques années, c'est déjà ça"

Mais, avant de jouer aux touristes, ils visitent l'envers du décor, en compagnie de l'équipe des Niouzz. Centres de santé où l'on lutte contre le sida et la malnutrition, séances d'intervention dans les communautés, participation à un travail de sensibilisation au sida avec des jeunes de leur âge (lire *le Petit Ligueur* du 26 novembre 2008). Chaque jour, ils nous accompagnent, posent des questions, s'émeuvent, débattent. Les impressions se bousculent. Tanguy consigne tout dans un carnet, c'est le scribe du groupe : "Pour mettre des mots sur tout ça, comme avec un appareil photo.

Quand on peint, qu'on joue avec un enfant ou qu'on croise le regard d'une femme qui vient de faire 20 km pour faire soigner son enfant, on ne peut pas prendre de photo. Alors j'écris, après. Pour me souvenir que ce fut une réussite, qu'on s'est compris. Trois coups de pinceaux et un nouveau toit, c'est peu, mais c'est notre petite pierre à l'édifice. Si la peinture tient quelques années, c'est déjà ça". Gérard songe à mettre son ordinateur en quarantaine à son retour: "Les gars de mon âge se lèvent à 5h du mat" pendant les vacances, pour travailler aux champs. Moi, je passe huit heures devant mon ordinateur. Ici, il n'y a pas l'électricité. En rentrant, je regarderai un peu plus loin que mon écran". Edwige, Fanny, Marie-Pierre et les autres sont sous le charme de l'accueil qui leur est réservé à chaque visite: "À Dakar, en débarquant, on nous prenait pour des touristes, des portefeuilles. Ici, nous sommes des jeunes venus aider et décharger. Quand on est arrivés, les enfants nous ont pris par la main et les jeunes ont porté nos bagages. C'est impensable chez nous!"

"On les a vu grandir et évoluer, c'est émouvant et valorisant"

À Medina Mary aussi, la prévention est le maître-mot de cet été. Daouda a initié les "vacances citoyennes": sensibilisation aux problèmes liés au sida et au paludisme, à l'hygiène et aux relations sociales. Le tout à travers des débats, spectacles de danse ou de théâtre. Ce soir, on discute du mariage précoce. La loi l'interdit mais nombreux sont encore ceux qui marient leurs filles plus tôt pour éviter qu'elles tombent enceintes hors mariage et apportent la honte sur la famille. La semaine précédente, une jeune fille de 15 ans s'est mariée: "Elle n'avait pas l'air heureuse". Les derniers jours avant la visite touristique ont des allures de fin de camp, avec un petit quelque chose en plus. Nostalgie. Échanges d'adresses. Promesses de retour. Alexandre est fier du projet: "Les villageois sont contents et nous, on a grandi. L'échange est enrichissant. On repart avec une meilleure connaissance de l'autre. On comprend que le problème du sous-développement doit être traité au niveau mondial". Edwige retient l'expérience humaine, surtout avec les enfants qui ne les ont jamais lâchés: "Ils nous ont appris autant que ce qu'on croyait leur apporter, avec nos jeux et nos activités". Pour les chefs, Pauline,

Louis, Jean et Jérôme, c'est mission accomplie: "Nos jeunes ne mesuraient pas l'ampleur du projet au-delà de retaper une école. Ils ont pris conscience de leur situation privilégiée. Les conditions de l'expérience étaient franchement rudes. Aucune infrastructure, des conditions de travail difficiles, des bestioles inconnues, des huttes en terre et des bâtiments en tôle, pas d'électricité, des fortes chaleurs, de la nourriture de brousse et une culture et des traditions qui vous déstabilisent... Même les hikes de survie au fin fond des Ardennes ont des allures de Club Med à côté de cette expérience. Ce qui, pour Pauline, jeune institutrice qui vivait son dernier camp, est une double chance: "Professionnellement, c'était aussi intéressant. Ici, le maître est très respecté, c'est une notion perdue chez nous. Et même si beaucoup est encore à faire, l'éducation est une priorité car ils ont compris que des enfants instruits font des adultes citoyens qui font évoluer le pays. Humainement, ce fut un condensé d'humilité et de richesse. Moins tragique qu'il n'y paraît quand on se contente de regarder la télé: nous avons côtoyé des gens très joyeux!"

Béatrice Demol

En savoir +

Des extraits du reportage réalisé par l'équipe des Niouzz seront diffusés le 19 janvier sur La Deux à 17h40.

- **Les Guides catholiques de Belgique** (notre groupe). 25.000 membres. Mixte. Organisés par tranches d'âge : nutons, lutins, guides Aventure, guides Horizon, route. Peuvent organiser des chantiers hors Europe.
- **Les Scouts**. Anciennement Fédération catholique des scouts de Baden-Powell. 53.000 membres. Généralement filles et garçons jusqu'à 17 ans puis mixte. Organisés par tranche d'âge : baladins, louveteaux, éclaireurs (scouts), pionniers. Peuvent organiser des chantiers en Europe et au Maghreb.
- **Les Scouts et Guides pluralistes de Belgique**. Anciennement connus sous le nom d'Eclaireurs jusqu'en 1992. Mixte. 5.000 membres. Peuvent partir à l'étranger.

« QUAND JE SERAI GRAND, JE SERAI... »

Les Jeunes CSC se sont dotés d'un nouveau responsable national, Benoît Constant. Portrait d'un jeune à la destinée... toute tracée?

Si certains jeunes prennent distance par rapport à la trajectoire de leurs parents, Benoît Constant reconnaît avoir été culturellement marqué par un père syndicaliste et une mère féministe.

Son parcours de militant débute dans les mouvements de jeunesse au Patro. Il découvre et alimente sa fibre sociale à l'échelon local comme animateur et président, puis comme membre de l'équipe régionale et formateur national.

En 2000, il devient le président du premier conseil communal des jeunes élu au suffrage universel à Andenne. Au bout de six mois, sollicité par les partis politiques, il met un terme à son mandat. Durant un an, il siège comme chef de groupe au conseil communal d'Andenne où il apprend la lutte dans l'opposition.

Assistant social

Ses études d'assistant social à Cardijn l'amènent à la CSC. «A ce moment, l'affiliation était payante pour les jeunes. Je me suis rendu au bureau d'Andenne. J'y ai fait la file et j'ai dû expliquer pourquoi je souhaitais me syndiquer.» La militance syndicale prend tout son sens pour lui quand il devient presque naturellement militant Jeunes à Andenne et Namur. Après un stage à la CNE de Nivelles, il réalise son mémoire de fin d'études sur «Les jeunes et le syndicat».

Après ses études, il multiplie les expériences professionnelles: éducateur de rue, permanent politique au Moc, musicien, manager de groupes, animateur dans une auberge de jeunesse et aux Magasins du monde Oxfam. Mais, ce qui le marque le plus, c'est un travail comme accompagnateur de stages de cofreurs et de ferrailleurs au centre de formation en alternance



Benoît Constant, nouveau responsable national des Jeunes CSC.

(Cefa) de Charleroi. «Le travail avec un public à la fois jeune et précarisé m'a marqué. Soutenir un jeune dans un accès à son premier emploi après 3 ans de formation en alternance, c'est une réussite forte. J'ai aussi fait la découverte d'une région à laquelle je me suis attaché.»

Parallèlement, les enjeux politiques au sens large continuent à le titiller. A Namur, il devient attaché de cabinet au CPAS. «L'apprentissage y a été extraordinaire. J'y ai appris le rythme de travail, les relations avec la presse, l'implication politique sans quitter mes premiers amours de travailleur social et de public précarisé.»

Benoît Constant a maintenant 30 ans. Engagé au mois de décembre comme responsable national des Jeunes CSC, il explique ce parcours professionnel bien rempli et diversifié. «J'avais envie de faire énormément de choses, de profiter des expériences de la vie, de me laisser le temps de faire les bons choix, de rebondir. Ce n'est pas

la carrière qui m'intéresse, mais le projet.» Aujourd'hui, il a choisi, et l'avenir des Jeunes CSC dépendra en grande partie de sa créativité et de son dynamisme, deux «armes de combat» qu'il met au cœur de la méthode du «voir, juger, agir» qui lui est chère.

Militance transversale

«Pour moi, l'enjeu sera de mobiliser les jeunes autour des enjeux syndicaux et citoyens avec les forces vives. Je veux créer une dynamique avec les compétences et les expériences en place. Je veux être créatif et pragmatique. Je veux aussi décloisonner les choses. La militance doit être transversale et il faut pouvoir mobiliser sur un projet. Qu'il soit syndical, politique, associatif... Il faut pouvoir partir de la réalité des gens. Les réalités sont différentes, qu'on soit à Luxembourg, à Bruxelles ou à Mons, mais les enjeux sont communs. Ma volonté première est de faire équipe, de créer du lien social entre les gens. Je compte beaucoup sur les permanents Jeunes.»

Ce qui est sûr, c'est que la CSC devra désormais compter avec cette personnalité fortement animée des valeurs de solidarité et de justice sociale qui sont ses moteurs. «Les jeunes sont intéressants parce qu'ils remettent en question une série de choses. Il est important pour le mouvement d'investir dans les jeunes parce qu'ils sont les forces vives du futur, les militants, permanents, délégués, représentants aux CE et CPPT de demain.»

Et ce n'est pas son parcours qui contredira ses dires. Tout petit, Benoît avait fait la une d'une des publications de la CSC. Dans une manif pour l'emploi, il brandissait une pancarte «Quand je serai grand, je serai...».

● D.C.

LES JEUNES CSC FONT SALON



Les Jeunes CSC de Namur-Dinant ont pris part au Salon d'information sur les études et les professions.

De nombreux jeunes en quête d'informations sont passés par le stand des Jeunes CSC de Namur-Dinant, installé au Salon d'information sur les études et les professions (Siep), à Namur-Expo les 6 et 7 février derniers. Durant ces deux jours, plus de 10.000 visiteurs se sont rendus au Salon et ont pu se documenter auprès de 200 exposants: universités et hautes écoles, écoles de promotion sociale, Forem, syndicats, mutuelles, institutions publiques, etc.

Les Jeunes CSC, présents au Siep depuis de nombreuses années, ont été rejoints par plusieurs centrales professionnelles (la CSC-Bâtiment et industrie, la CSC-Transcom et la CNE). Elles ont pu constater ainsi que de nombreux jeunes ignorent tout de leurs droits et ont contribué à leur sensibilisation. Contrat de travail, jobs, stage d'attente, aides à l'emploi... Tout cela n'est pas simple! Les militants Jeunes ont pu montrer leurs compétences et leur capacité d'informer et sensibiliser d'autres jeunes sur la pertinence du combat syndical.

Enfin, plus de 200 participants ont pris part à un concours organisé par la CSC. Ils ont été nombreux aussi à signer la pétition «Respect» pour la démocratisation des études supérieures et universitaires.

● P.L. (Jeunes CSC)

LIÈGE SOLIDAIRE AVEC LES SANS-PAPIERS



Le 14 décembre dernier, plusieurs militants de la JOC Liège se sont rendus à Anvers pour manifester en faveur des Sans-Papiers. Lancée à l'appel d'une large plate-forme d'associations, cette manifestation intitulée "Promesse oblige" avait pour but de réclamer la mise en œuvre de l'accord gouvernemental qui prévoit la régularisation de personnes sans papiers sur base de critères clairs et objectifs. Conclu en mars 2008 cet accord est, aujourd'hui, toujours dans l'impasse malgré les nombreuses promesses...

Une situation inacceptable qui a poussé les jeunes de la JOC de Liège à se mobiliser et à prendre la parole pour dénoncer cette injustice. Une conscientisation qui est née avant tout de la rencontre des militants de la JOC du groupe de Glain avec Franck, un jeune "sans-papiers" d'Afrique de l'Est qui a pu leur raconter son parcours, ses craintes, ses peurs face à la situation qu'il vit aujourd'hui.

" Il y a quelques mois, Franck est arrivé dans notre groupe... Pas d'papiers, pas d'maison, pas un sous... Pas moyen de s'endormir après les horreurs qu'il a vécues là-bas..."

Et surtout la peur de se faire renvoyer dans son pays où il risquerait de ne pas sortir vivant de la guerre des ethnies (Hutu et Tutsi)...

Leïla, l'assistante sociale qui s'occupe de son dossier, nous a mis en contact avec Franck par le biais de Camille... Et NOUS, et bien on s'est dit qu'on allait essayer de l'aider...

Au départ, on était avec toutes nos bonnes intentions de défendre le dossier de Franck, mais on s'est bien vite rendu compte qu'il y en avait plein d'autres à aider...

Leïla a alors conseillé de toucher la conscience collective des gens. Beaucoup de personnes ne connaissent pas bien la situation des Sans-Papiers, ils font des stéréotypes, vous savez bien, nous qui accueillons TOUTE LA MISERE DU MONDE dans notre pauvre petit pays... Dylan nous ayant lancé l'idée, on s'est alors mobilisés sur plusieurs facettes : participer aux prochaines manif, monter un spectacle d'impro sur le sujet, utiliser notre atelier d'écriture et les radios locales dans le but de le diffuser un maximum!

Parce qu'en juin...on annonce les élections, et c'est là qu'on aura tous un rôle à jouer ! (bien informés, ou pas)

Au passage, pour le moment nos chers ministres chargés de la politique des Sans-Papiers sont Patrick Dewael et Annemie Turtelboom (VLD, la droite flamande donc...)

On est mal barrés vu les idées de la droite flamande sur ce sujet..."

Groupe de Glain - JOC Liège

Plus d'info :
JOC Liège - 04/232 61 78
jocliege@joc.be

EPINGLÉ POUR VOUS

● Revue de presse :	34
<i>Décès de François Martou</i>	34
<i>Stop tabac Jeunes</i>	35
<i>Enquête santé jeunes</i>	36
<i>Quinze ans de contrats de sécurité</i>	37
<i>Tribunal des Familles</i>	38
<i>Rapport 2008 de la Ligue belge des Droits de l'Homme</i>	39
<i>Emploi non marchand</i>	40 - 41
<i>Sans papiers</i>	42
<i>Soutien controversé à la librairie Filigranes</i>	43

.....

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

LE DÉBAT ET LA GAUCHE PERDENT MARTOU

- Professeur émérite à l'UCL, François Martou a présidé le Mouvement ouvrier chrétien pendant 20 ans.
- Sur le tard, il endossa une couleur de parti – le PS.

Affaibli – plutôt : contrarié – par de lourds ennuis de santé depuis de longs mois, François Martou est décédé dimanche d'une crise cardiaque, à près de 66 ans. Quoiqu'il n'eût jamais de mandat électif au sens classique du terme (ses contradicteurs le lui reprocheront assez), l'ancien président du Mouvement ouvrier chrétien (Moc) aura marqué de ses fonctions, de son entregent et de son dynamisme, pendant plusieurs dizaines d'années, le débat social et politique.

Les circonstances de la guerre le voient naître près de Bruges, le 4 avril 1943. Son père est ingénieur aux chemins de fer. Enfance à Bruxelles, adolescence à Jambes. Le scoutisme (totem : Geai pimpant – "geai se réfère à discutaille...") lui vaut de découvrir la question sociale, auprès d'"enfants du juge". Droit et philo à Saint-Louis ("où le Namurois que je suis passe pour être un cul-terreux"). Délégué au syndicat étudiant d'alors, le Mubef (où il découvre des Deprez, Gol, Quaden, Graindorge). Economie à l'UCL, passage à Harvard. Travaille sur l'innovation dans l'entreprise; a le culot, le nez assez fin aussi, de prédire à 25 ans la fin prochaine des Acec. Et le social, alors ? Depuis 3 ans, il donne déjà des cours à l'Isco, créé par le Moc et les Facs de Namur pour des adultes au travail – lequel Institut s'élargira en 1974 à la Fopes, côté UCL, dont il sera le patron. Et la politique ? Toujours par une espèce de tangente, même lorsqu'il est membre du FDF : il est d'"Objectif 72", dans la mouvance hors parti de la gauche chrétienne; comme plus tard de Rénovation wallonne, même s'il se distancierait ensuite du mouvement régional pour une fibre plus francophone; comme du "groupe Bastin-Yerna", improbable rencontre de chrétiens et de socialistes convoquée dans la chambre d'accouchement du fédéralisme.

C'est fin 1985, pour vingt ans, qu'il devient président du Moc. Lui qui n'était pas tombé dans la marmite jociste : c'est une première. Mais c'est quoi, le Moc ? Une holding, un organisme microcéphale, une auberge espagnole (hantée de CSC, Mutualités, Equipes populaires, Arco, ex-Bacob, Vie féminine, etc.) ? "C'est une coupole, qui s'occupe principalement de la formation, de l'information et de la politique. Et c'est un organisme qui fédère. Il y a hybridation, mais originale et fondamentale", répond-il dans un livre d'entretiens ("Demain il fera jour", éd. Couleur livres, en 2006). Il n'aura de cesse d'y prendre ses distances avec le parti proche "historique", le PSC; de se méfier de tout parti alternatif (tel le Sep avorté dans les années 80); autant que d'inciter, nourrir, happer toute tentative de rassemblement progressiste (de l'appel de Léo Collard aux plus récents Oliviers) avec leurs hauts et leurs bas. Et un jour ou l'autre, il est partout, par mandats dérivés ou allant propre, du Conseil de l'Education et de la Formation (Cef) qu'il copréside à la Banque nationale comme régent; administrateur à la RTBF, à l'UCL ou chez Dexia : lorsqu'il se retire, en décembre 2005, il adresse encore 24 lettres de démission...

Se retire ? Non sans surprendre – et agiter – tout son monde, lorsque lui, l'antiparti, adhère au PS et se porte candidat de sa liste au Sénat, pour les législatives de 2007. "Pour les électeurs francophones, la première question sera le rapport de forces PS/MR", se justifiera-t-il, présentant ce que le MR honni annonce comme basculement de centre de gravité.

Candidat en vain, d'ailleurs. Sans amertume. Du reste, on le voyait si peu sénateur ! Ses ultimes cartouches, il les expédie aux banquiers en déroute, "qui ont formé une sorte d'association de bandits et qu'il faudrait mettre en cabane". Que ne l'avait-il ressassé : "L'économie tourne sot !" ... Résumons : le capitalisme de papa est mort, la gauche a perdu une boussole.

P.P.

RÉACTIONS

Engagement sans faille

Le président du Mouvement ouvrier chrétien (Moc), **Thierry Jacques**, a salué la mémoire de son prédécesseur. "Il a véritablement engagé le Moc dans l'ouverture aux forces de gauche, aux forces progressistes. Il a sorti le mouvement du cloisonnement traditionnel de la société belge et lui a permis de se tourner vers les socialistes et les écologistes. Il a en quelque sorte incarné le pluralisme à gauche du Moc". C'était un analyste remarquable du fonctionnement économique et du capitalisme, dit-il. Le président du PS, **Elio Di Rupo**, a également rendu hommage à l'ancien président du Moc. "Toute la carrière de François Martou fut marquée par un engagement sans faille contre les inégalités, pour le progrès partagé et pour l'écologie sociale", a-t-il souligné. "Dans son livre publié en 2006, il souhaitait aux nouvelles générations un monde plus fraternel et moins matérialiste. Son combat reste plus que jamais d'actualité". La présidente du CDH **Joëlle Milquet** a aussi salué la mémoire de M. Martou, "qui a incarné avec intelligence et générosité tous les combats sociaux de l'après-guerre." Ses discours, ses projets, ses interviews, ses coups de gueule et surtout de cœur vont nous manquer, note-t-elle. ■

CONCOURS ANTI CIGARETTE



EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, les garçons fumeurs de 12 à 14 ans consommeraient en moyenne 35 cigarettes par semaine, les filles « seulement » 25 cigarettes hebdomadaires. © DR

Treize ans, c'est l'âge moyen où un jeune aurait fumé entièrement sa première cigarette, selon une étude de 2005 du Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs (Crioc). Conscient de cette problématique, le Service Prévention Tabac du Fonds des Affections Respiratoires (Fares) a décidé de lancer le concours *Ma vision du tabac*.

Le but est simple : les élèves de 12 à 14 ans de la Communauté Française seront invités à réaliser un spot audiovisuel à propos de la prévention ou de l'in-

MODE D'EMPLOI

Inscriptions. Elles doivent être remises pour le 15 mars au plus tard. Le projet audiovisuel doit, lui, être rendu le 30 avril.
Résultats. Le jury, qui délibérera à partir du 15 mai, rendra son verdict le 29 mai. Les créations seront exposées.

Infos : www.mavisiondutabac.be

formation sur le tabagisme chez les jeunes.

Pourquoi les 12-14 ans ? Une étude de 2006 du HBSC (Health Behaviour in School aged in Children) affirme qu'en Communauté française, les garçons de 12 à 14 ans fumeraient en moyenne 35 cigarettes par semaine, ce nombre descendant à 25 cigarettes hebdomadaires pour les filles. Dans une recherche exposée par le Crioc en 2005, plus des trois quarts des jeunes n'ayant jamais fumé, estiment qu'ils fumeront peut-être dans le futur. « *C'est pourquoi nous avons jugé opportun de proposer une réflexion réalisée par les jeunes, pour les jeunes* », explique le directeur gestionnaire du Fares, Michel Pettiaux.

Qui peut participer ? Le concours est ouvert à tous les élèves de première et deuxième secondaire des écoles de la Communauté française, tous réseaux confondus. Il s'agit d'un travail collectif (une classe ou un groupe d'élèves), avec l'assistance d'un professionnel du milieu scolaire.

Comment participer ? Les candi-

dates intéressés auront le choix de produire soit un mini-film, soit une série de trois à cinq photographies. Les moyens de production sont laissés à l'appréciation des élèves : autant les caméras que les appareils photos, les GSM et les webcams peuvent être utilisés. Pas de consignes précises concernant les thèmes abordés, seules les images chocs sur les méfaits du tabac seront refusées. « *Nous préférons éviter ce type d'images car il a été prouvé que les techniques de prévention par la peur ne fonctionnent pas auprès des jeunes* », estime Françoise Cousin, responsable du concours.

Qu'y a-t-il à gagner ? Deux vainqueurs se verront remporter un stage en création audiovisuelle et une journée dans un centre sportif. Les projets retenus seront éventuellement adaptés afin de réaliser une campagne de prévention du tabagisme auprès des jeunes.

Qui propose ce concours ? Ce concours est une initiative du FARES en collaboration avec les Points d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes des Centres locaux de promotion de la santé. Le ministre de l'Enseignement obligatoire, Christian Dupont (PS), soutient également cette initiative avec un budget de 25.000 euros. ■ P. Vg. (st.)

L'ALCOOL ? PAS DANGEREUX POUR 17 % DES JEUNES

► Ils sont un peu plus conscients des dangers du tabac et de la drogue.

Des jeunes, on entend la plupart du temps dire qu'ils mangent mal, consomment tabac, drogues et alcool, font de moins en moins de sport... Le Centre de recherche et d'informations des organisations de consommateurs (CRIOC) a mené l'enquête, en classes, interrogeant les principaux intéressés sur leur perception de leur hygiène alimentaire, leurs habitudes en matière d'activité sportive et les dangers que représente, selon eux, la consommation de tabac, d'alcool et de drogue. Petit aperçu des principaux résultats.

Hygiène alimentaire. Selon que l'on voit le verre à moitié vide ou à moitié plein, on se réjouira d'apprendre que près des trois quarts (73 pc) des jeunes interrogés disent faire attention à ce qu'ils boivent et à ce qu'ils mangent, ce qui revient toutefois à dire que plus d'un ado sur quatre (27 pc) mange et boit sans prêter

la moindre attention à l'équilibre alimentaire. Cela dit, par rapport à la précédente étude, réalisée en 2006, il y a progressé puisqu'ils n'étaient alors que 59 pc à se dire vigilants à ce niveau.

Selon les âges, les chiffres varient toutefois sensiblement. S'ils sont 84 pc à 13 ans à faire attention, ils ne sont plus que 46 pc dans ce cas à l'âge de 16 ans.

Si l'on prend en considération l'environnement familial, c'est dans la famille monoparentale-père que ce taux s'avère le plus bas (46 pc), contre 64 pc dans la famille monoparentale-mère et 76 pc dans la famille biparentale. Au niveau des différences régionales, les jeunes flamands sont les plus attentifs (75 pc), suivis des Wallons (72 pc) et des Bruxellois (57 pc), nettement moins regardant.

Et le tabac. A cet âge de la vie, c'est bien connu, on se croit immortel. Quand on leur demande si le tabac est dangereux pour la santé, près d'un jeune sur dix (9 pc) répond que non. Et les garçons (13 pc) sont plus nombreux que les filles (6 pc). Et alors que seuls 2 pc des Bruxellois et 3

pc des Wallons répondent que le tabac n'est pas dangereux pour la santé, ils sont 14 pc parmi les jeunes flamands.

3 Et l'alcool. Manifestement, boire quelques verres semble, selon, moins dangereux que fumer. Ils sont en effet 83 pc à estimer que l'alcool est dangereux pour la santé (contre 91 pc pour le tabac). Ici encore toutefois, les filles sont plus nombreuses (88 pc) que les garçons (79 pc). Et les jeunes Bruxellois (96 pc) nettement plus nombreux qu'au nord du pays (78 pc) ou même que dans la région francophone (88 pc).

4 Et la drogue. Plus encore que le tabac, c'est la drogue qui paraît dangereuse à 92 pc des jeunes interrogés (96 pc chez les filles et 89 pc chez les garçons).

5 Par rapport à l'environnement amical. Les jeunes qui disent ne pas bien s'entendre avec leurs amis semblent moins conscients des dangers que représentent le tabac, l'alcool et les drogues pour leur santé. Ils sont en effet moins nombreux que la moyenne à affirmer que le tabac (79 pc contre 91 pc), l'alcool (72 pc versus 83 pc) et les drogues (84 pc

versus 92 pc) sont dangereux pour leur santé.

6 Et le sport. Font-ils du sport ? Oui pour 68 pc. Ici, les garçons sont plus assidus (78 pc) que les filles (57 pc). Et les jeunes issus de groupes sociaux supérieurs (78 pc) plus nombreux que ceux des groupes sociaux inférieurs (60 pc).

Au niveau de l'âge, c'est à 11 ans que se situe le pic (88 pc), après quoi, la courbe décroît jusqu'à 14 ans (63 pc). A 16 ans, moins d'un adolescent sur deux (49 pc) pratique un sport. Les sports de balle (65 pc) sont les plus pratiqués, suivis de la danse (11 pc et 24 pc parmi les filles), la natation (10 pc) et l'athlétisme (9 pc). Les plus sportifs sont les jeunes wallons (70 pc), suivis des Flamands (67 pc) puis des Bruxellois (60 pc).

On observe aussi que les jeunes qui disent ne pas faire attention à ce qu'ils mangent et à ce qu'ils boivent sont plus nombreux à déclarer ne pas faire de sport (53 pc contre 75 pc chez ceux qui disent faire attention à leur hygiène alimentaire).

L.D.

CONTRATS DE SÉCURITÉ CHERCHENT... SÉCURITÉ

Gardiens de la paix, médiateurs sociaux, intervenants en toxicomanie, éducateurs de rue... Ils sont plus de cinq mille agents en Belgique attachés aux « contrats de sécurité », désormais rebaptisés « plans stratégiques de prévention et de sécurité ». Leur quotidien ? La misère sociale, les violences urbaines, les incivilités. Leurs conditions de travail ? Précaires. Ils œuvrent dans l'ombre et dans l'urgence. Désamorcent les conflits en première ligne (école, quartiers, familles...). Le tout, sans garantie professionnelle ni assurance d'emploi, à la merci d'un subside toujours provisoire...

Cette année, les contrats de sécurité ont quinze ans. L'occasion pour le Forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine de réunir, à Bruxelles, les acteurs du secteur. Et d'interpeller au passage les pouvoirs publics, tous partis confondus : « *La prévention n'est plus à la mode, soupire son président, Philippe Moureaux (PS). On sent un certain essoufflement au niveau politique.* »

« Pas une priorité »

En 1992, au lendemain des émeutes bruxelloises, le gouvernement Dehaene lançait ces contrats de sécurité dans cinq grandes villes : Anvers, Bruxelles

(8 communes sur 19), Charleroi, Gand et Liège. Le financement était assuré par le ministère fédéral de l'Intérieur.

Quinze ans plus tard, la prévention « globale et intégrée » a fait son chemin. Désormais, 103 communes ont un plan stratégique. Le tout subventionné par le fédéral (35 millions d'euros). « *Mais les subsides n'ont pas été indexés et les problèmes, eux, vont croissant* », déplore le Forum.

« *Cela n'a plus vraiment été une priorité des ministres de l'Intérieur successifs* », constate Véronique Ketelaer, fonctionnaire de prévention (Ville de Bruxelles).

Certes, un plan stratégique 2007-2010 est en cours. Les Régions et le secteur associatif s'investissent à leur niveau (plan de cohésion sociale, relais social...). Mais pour ces cinq mille travailleurs, beaucoup d'incertitudes subsistent. Les perspectives d'emploi ne sont pas assurées. Le statut de « fonctionnaire de prévention » est peu ou mal reconnu. Il manque une réelle coordination entre les projets et les niveaux de pouvoirs. Quant aux collaborations avec les réseaux associatifs, elles existent, mais elles sont encore insuffisantes.

Sur le terrain, tous ces « nouveaux métiers de la prévention »

(gardiens de la paix, médiateurs, éducateurs de rue...) colmatent les brèches pour prévenir délits, conflits et intervention judiciaire. Un travail de prévention précieux et complémentaire aux missions de police. Mais à chaque « affaire » dramatique (meurtre de Joe, affaire de Termonde, émeutes urbaines...), « *le tout-au-répressif resurgit, dénonce le Forum. Avec son lot de démagogie politique* ». Ce mardi, à Bruxelles, les agents ont échangé leurs pratiques, débattu des expériences étrangères, nourri la réflexion. Et rappelé que la prévention, « *ça marche à condition de la soutenir* ». ■ HUGUES DORZÉE

VIVEMENT DES E-DÉCISIONS !

PAROLE DE LIGUE



Ça vient de sortir. C'est tout neuf. Et ça en jette, côté modernité ! Un e-colloque. Le secrétaire d'État au budget et à la politique des familles, Melchior Wathelet, lance un e-colloque sur trois thèmes : la conciliation des temps, le tribunal

des familles et l'audition de mineurs dans le cadre de poursuite judiciaire. Pour la Ligue des familles, un e-colloque, c'est bien. Des e-décisions, ce serait encore mieux.

On peut s'interroger à ce propos sur la valeur ajoutée d'un e-colloque pour faire avancer la mise en place d'un tribunal des familles. (Pour en savoir plus, allez sur www.ligueur.be, cliquez sur le Ligueur à feuilleter ou sur l'onglet Le Ligueur, rubrique Cette semaine). S'il faut donner un avis sur le tribunal des familles, le point de vue est simple. On arrête d'en parler (ça dure depuis trente-deux ans), on le fait ! La proposition d'un tribunal des familles a été reprise dans le programme du gouvernement Van Rompuy. Voilà un bon point d'appui pour dépasser les nombreux blocages et prendre enfin des décisions. Nous sommes impatients d'entendre le Secrétaire d'État sur sa stratégie pour faire avancer le dossier politiquement et concrètement au cours de cette législature. Espérons que Melchior Wathelet parviendra à démontrer le poids d'un Secrétariat d'État à la politique des familles en dépassant l'ambiance feutrée des colloques pour aboutir à de vraies décisions.

L'utilité d'un tribunal des familles

La Ligue des familles est favorable à la mise en place d'un tribunal des familles en prenant en considération trois principes fondamentaux : l'intérêt supérieur de l'enfant tel qu'il est décrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant, l'égalité homme/femme et la coresponsabilité parentale.

Le tribunal des familles devrait être une juridiction avec les moyens nécessaires pour l'administration d'une justice efficace et humaine. En supprimant le morcellement des compétences et un "parcours du combattant" au niveau procédural, un tribunal des familles éviterait le renvoi d'une affaire d'un tribunal à l'autre, réduirait le risque de voir prononcées des décisions contradictoires, offrirait une plus grande cohérence au sein de la jurisprudence, pallierait l'imprévisibilité des litiges, diminuerait le coût et l'allongement des procédures. Il rendrait compte d'une plus grande transparence à l'égard du justiciable, qui ne verrait plus son stress et sa détresse accentués en relatant à plusieurs reprises sa situation familiale. Et il aurait, de plus, l'assurance d'une continuité dans le suivi de son dossier.

Préserver les enfants

Le tribunal des familles serait également garant du respect de la vie privée, organisant dans certains cas des audiences en chambre du conseil à huis clos, selon le modèle actuellement en vigueur devant le juge de paix dans le cadre d'une séparation provisoire. Enfin, il serait un outil plus adéquat pour encourager le développement de la médiation familiale et de la conciliation. En favorisant dans le même temps la conscientisation des parents, cette juridiction serait un moyen d'éviter l'ajout d'une douleur supplémentaire à la souffrance déjà ressentie par les adultes et surtout par les enfants...

Denis Lambert,
Directeur général

LES DROITS FONDAMENTAUX S'ÉRODENT EN BELGIQUE

Etat d'alerte terroriste maximal, en Belgique. Voici un peu plus d'un an, alors qu'il présente au Parlement l'accord de gouvernement, le Premier ministre Guy Verhofstadt (VLD) déclare qu'« un attentat pourrait être en préparation ». Quatorze suspects sont arrêtés. Puis libérés, sans que la Justice retienne la moindre charge à leur encontre.

C'est le premier événement, inexplicable à ce jour, que retient la chronologie du rapport 2008 de la Ligue des droits de l'homme (LDH). L'ouvrage, rendu public jeudi, dénonce « les atteintes croissantes aux libertés fondamentales décidées par les autorités belges », souvent sans recourir au débat démocratique qui s'imposait.

A entendre la LDH, la Belgique, « héraut des droits humains sur la scène internationale, est myope chez elle »... Nombre d'observateurs s'en émeuvent. Comme le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe qui conteste l'existence même des centres fermés pour étrangers : « Les migrants irréguliers

ne doivent pas être considérés comme des criminels et la place d'un enfant, qu'il soit migrant ou non, n'est, par essence, pas en détention ».

Menaces sur le droit de grève

Le Comité des Nations Unies pour les droits économiques, sociaux et culturels n'est pas plus indulgent, s'inquiétant « des importantes entraves à l'exercice du droit de grève, qui découlent de la pratique des employeurs consistant à engager des poursuites juridiques pour obtenir l'interdiction de certaines activités liées à des grèves ».

Autre motif d'insatisfaction de la communauté internationale, à l'égard de la Belgique : « la persistance des écarts de salaires entre les femmes et les hommes dans les secteurs public et privé ».

Recours croissant à l'enfermement (avec 40 % de détention préventive), fichage policier intensif (1,6 million de citoyens fichés), méthodes spéciales de recherche au nom de la lutte contre le terrorisme, multiplication des caméras de surveillance... Autant d'enjeux qui marquent, aux

yeux de la LDH, « un rétrécissement des droits fondamentaux ».

La LDH pointe la participation active de l'Etat à des opérations d'alerte terroriste qui émeuvent l'opinion, alimentent la logique sécuritaire, mais se dégonflent à l'analyse des faits...

L'arrestation des prétendus terroristes du Secours rouge ?... « Comme le confirmeront plusieurs décisions judiciaires, rien dans ce dossier ne légitimait pareil barnum. »

La LDH constate qu'un fait aussi « scandaleux et gravissime » que la machination organisée au centre de crise du ministère de l'Intérieur pour faire arrêter le militant gauchiste Bahar Kimyongür aux Pays-Bas afin de le livrer aux autorités turques, reste à ce jour totalement impuni.

La LDH s'inquiète du détournement des législations censées lutter contre le terrorisme « afin de criminaliser l'action sociale et militante »... « Les violations des droits de l'homme se nourrissent avant tout du silence. A nous de le briser », clament les auteurs du rapport. ■ RICARDO GUTIÉRREZ

REPÈRES

Le rapport 2008 *L'état des droits de l'homme en Belgique* (éd. Aden, 15 euros), recense dix domaines d'érosion des libertés fondamentales...

1. Vidéosurveillance. Les caméras de surveillance se multiplient. Les dérives aussi.

2. Fichage. La police se dote de fichiers tentaculaires. La généralisation de la carte d'identité électronique offre de nouvelles perspectives de concentra-

tion de données.

3. Détention. Les prisons sont surpeuplées, vétustes.

4. Lois antiterroristes. Elles mettent en cause le droit au procès équitable.

5. Sans-papiers. Des étrangers séjournent en centres fermés. D'autres sont violemment expulsés.

6. Répression de la jeunesse. Le pays se dote de prisons pour mineurs.

7. Accès à la Justice. Les budgets ne suivent plus pour assurer la gratuité.

8. Discrimination des femmes. La femme est l'avenir de l'homme. Théoriquement.

9. « Protection » des malades mentaux. Les Nations unies dénoncent le traitement des délinquants malades mentaux.

10. Droits sociaux. Le droit de grève est contesté devant les tribunaux. R. G.

QUI VEUT SAUVER LE MARIBEL SOCIAL ?

Créé en 1997 et opérationnel pour la création d'emploi en 1998, le Maribel social fête ses dix ans. Si le système est salué pour le nombre d'emplois qu'il a permis de créer, le futur s'annonce peut-être un peu moins rose...

Créé voici dix ans, le Maribel social permet la création d'emploi dans le secteur non marchand. Inspiré par le plan Maribel qui était, lui, consacré au secteur marchand, ce système repose sur une réduction trimestrielle des cotisations sociales (354,92 € par trimestre et par emploi) accordée aux entreprises du non marchand. Cependant, contrairement à ce qui se fait dans le marchand où la réduction est directement déduite de la cotisation sociale (« réduction structurelle » d'un montant de 400 € par trimestre et par emploi) payée par les entreprises, le Maribel social prévoit une réduction *a posteriori* : les entreprises du non marchand paient en effet l'intégralité de leurs cotisations sociales; cotisations desquelles est déduite la réduction, qui est ensuite mutualisée au sein de fonds sectoriels (Fonds de sécurité d'existence) chargés de financer la création de nouveaux emplois en lançant des appels à candidature. Un système qui, apparemment, fonctionne plutôt bien, à en croire Jacques Sepulchre, directeur de l'Association paritaire pour l'emploi et la formation (APEF)¹; une association regroupant les organisations d'employeurs et de travailleurs siégeant dans les Fonds de sécurité d'existence du secteur non marchand francophone et germanophone. « Ces dernières années, le secteur du non marchand a progressé de manière deux fois plus importante que la moyenne nationale en termes de création d'emploi, déclare-t-il à ce sujet. Et on peut estimer que 50 % de cette progression est due au Maribel social... ».

La création d'emplois menacée

Néanmoins, tout ne semble pas complètement rose dans ce paysage à l'apparence idyllique. En effet, la progression des dotations n'est, à l'heure actuelle, pas liée à l'évolution du coût des salaires. Or ces coûts sont en augmentation constante... Une situation qui pose problème et qui pourrait, à terme, menacer les emplois créés par le Maribel social, comme le confirme Stéphane Emmanuelidis, membre du Conseil d'administration de l'Unisoc (Union des entreprises à profit social)², l'organisation patronale représentative du secteur non marchand en

Belgique. « Durant les premières années du Maribel social, les dotations ont beaucoup progressé déclare-t-il. Or à l'heure actuelle, cela stagne [NDLR : la réduction Maribel n'a plus été revalorisée depuis 4 ans alors que les coûts salariaux auraient, selon certains chiffres, progressé de 40 à 50 %]. La conséquence de cette situation est que la fonction "créatrice d'emploi" du Maribel social n'est plus remplie. On en est juste à essayer de maintenir les emplois déjà existants, ce qui n'est pas évident non plus. »

Résultat des courses, les partenaires sociaux réclament depuis quelques temps déjà une revalorisation de la réduction des cotisations sociales à hauteur de celle pratiquée dans le secteur marchand. Ils avaient d'ailleurs déposé un mémorandum à cet effet avant les élections de juin 2007. Sans résultat concret. La négociation concernant le budget 2009 avait également suscité quelques espoirs, assez vite déçus puisque l'enveloppe consacrée au secteur du non marchand fut finalement utilisée pour une revalorisation des titres-services. Mais Stéphane Emmanuelidis ne désespère pas. « Lors d'un événement organisé pour les dix ans du Maribel social, le 17 décembre dernier, Joëlle Milquet (CDH), la ministre fédérale de l'Emploi, a ainsi déclaré qu'elle se battrait pour une indexation de la réduction du Maribel social qui soit calquée sur celle du secteur marchand. » Des propos confirmés par le cabinet de la ministre qui affirme que cette dernière serait, à l'heure actuelle, en train de plancher sur le sujet.

Le Maribel social bientôt relancé ? « Il faut espérer que cela va s'arranger, conclut Stéphane Emmanuelidis. Le Maribel social est un bel outil qui permet aux partenaires sociaux de sortir des clivages actuels et d'être acteurs de projets créateurs d'emploi. Un des risques, si on ne résout pas la situation actuelle, est de perdre ce souffle qui portait le système jusqu'à aujourd'hui... »

1. APEF, quai du Commerce, 48 à 1000 Bruxelles – tél. : 02 250 38 57 – courriel : info@apefasbl.org – site : <http://www.apefasbl.org>
2. Unisoc, rue Colonel Bourg, 122 à 1140 Bruxelles – tél. : 02 739 10 72 – courriel : info@unisoc.be – site : <http://www.unisoc.be>

TROIS MILLE EMPLOIS POUR LE NON MARCHAND

L'accord interprofessionnel 2009-2010 a prévu, rappelle-t-on, une augmentation des réductions de charges patronales. Pourquoi ne pas convertir en emplois cette mesure dans le secteur non marchand, avait aussitôt proposé la CSC.

L'idée a été retenue par la ministre de l'Emploi, Joëlle Milquet, qui a convaincu le conseil des ministres d'approuver une proposition dans ce sens. Concrètement, celle-ci vise, dans le secteur non marchand privé, à affecter les moyens financiers équivalents à l'augmentation de la dispense de versement de précompte professionnel dans ce secteur à la création d'emplois dans les hôpitaux privés, dans les services d'aide familiale et d'aide aux seniors, dans les services d'éducation et d'hébergement, dans le secteur socioculturel, etc.

Cent millions d'euros

Grâce à cette mesure qui constitue un amendement au projet de loi de relance, les dotations des fonds Maribel social seront augmentées de 28 millions d'euros en 2009 et de 72 millions d'euros en 2010.

Selon les estimations, elles permettront de créer approximativement:

- 860 emplois équivalents temps plein en 2009, soit environ 1.363 emplois comptabilisés en personnes physiques, compte tenu du taux de temps partiels observé dans le secteur;
- et 2.174 emplois équivalents temps plein en 2010, soit environ 3.453 emplois comptabilisés en personnes physiques, toujours compte tenu du taux de temps partiels observé dans le secteur.

Dans certains fonds Maribel social, ces nouvelles dotations permettront également de faire face aux problèmes de sous-financement des emplois Maribel existants.

A noter que, jusqu'à aujourd'hui, le système du Maribel social a permis de financer près de 20.000 équivalents temps plein (19.863), ce qui, compte tenu des temps partiels, représente 32.103 travailleurs. Ces emplois se répartissent ainsi: deux tiers dans le secteur privé et un tiers dans le secteur public, dans des métiers à haute valeur humaine et nécessitant un personnel nombreux. ●

LLB 16/02/09

LE NON-MARCHAND, FACTEUR DE RELANCE

► Pour Joëlle Milquet, la crise est une opportunité pour changer notre économie.

La crise mondiale qui touche la Belgique doit constituer "une opportunité pour transformer notre économie", a indiqué samedi, à Namur, la présidente du CDH, Joëlle Milquet.

En conclusion d'un congrès du CDH, à Namur, consacré, en ce jour de Saint-Valentin, aux "Histoires de cœur", Joëlle Milquet a lancé un appel à "un plan massif de développement des services et de l'emploi dans le secteur non marchand". Estimant à 10 pc le taux d'emploi dans le secteur non marchand privé, la présidence du CDH a estimé que l'investissement dans le secteur permettrait de résorber au moins 50 pc des pertes d'emploi annoncées en raison de la crise. Le CDH propose de revoir les droits de tirage au fédéral pour le financement de l'emploi dans le non-marchand, doper l'emploi dans l'enseignement via un Maribel scolaire,

continuer à développer les très-services, engager dans le non-marchand les victimes de restructurations dont le know-how pourrait servir l'intérêt de jeunes demandeurs d'emploi peu qualifiés, etc. Les démocrates-humanistes proposent que le fédéral examine avec les Régions et Communautés quels sont les besoins, en matière d'emploi, concernant l'aide aux familles (monoparentales), les services aux aînés, aux migrants, aux personnes en mal-être psychologique.

L'emploi est une des thématiques en discussion au sein du dialogue des Communautés, le ministre-président flamand Kris Peeters, souhaitant que sa régionalisation fasse l'objet d'un des accords partiels qu'il revendique avant les élections régionales. "On parle d'activation - il est question des moyens du fédéral sur l'activation -, d'accompagnement, de groupes-cibles, de droits de tirage à l'égard duquel il faut chercher de nouveaux critères pour le financement du non-marchand. On verra bien s'il y aura des accords partiels", a indiqué Joëlle Milquet. (Belga)

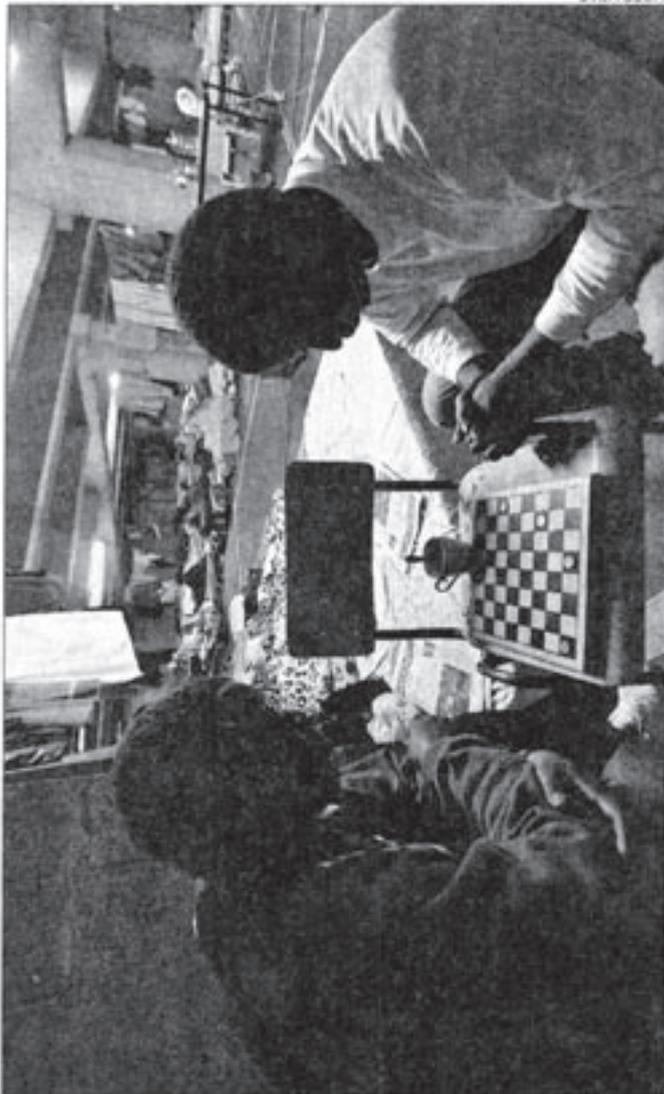
UN APPEL INÉDIT EN FAVEUR DES SANS PAPIERS

► Religions et communautés philosophiques reconnues s'adressent au gouvernement.

Jusqu'ici, le sort des dizaines de milliers de sans-papiers qui vivent depuis de longues années sur le territoire belge laisse le gouvernement Van Rompuy de marbre. Ce dernier a pourtant repris à son compte l'engagement de l'équipe Letenneur (coulé dans la déclaration gouvernementale du 18 mars 2008) de trouver une solution au problème, via une circulaire ministérielle qui précise les critères qui devraient permettre à certaines catégories d'illégaux de sortir de l'ombre. Le nouveau Premier ministre, Herman Van Rompuy (CD&V), avait réveillé l'espoir des sans-papiers, affichant sa volonté de faire avancer le dossier. Las ! Il est toujours au point mort; les positions tranchées des uns (Open VLD, CD&V, MR, réticents envers les illégaux) et des autres (PS et CDH, plus généreux) n'ont pas bougé d'un iota.

Prise de position inédite

La promesse faite aux sans-papiers a bientôt un an... "A quand la politique migratoire humaine promise ?" La question, directement posée au gouvernement fédéral, émanait mercredi des cultes et communautés phi-



■ Depuis le 18 mars 2008, les sans-papiers attendent la circulaire qui doit préciser les critères de régularisation.

losophiques officiellement reconnus dans le pays. Ainsi, dans un texte commun – fait inédit –, l'Eglise anglicane en Belgique, l'Union bouddhique belge, l'Eglise catholique de Belgique, le Consistoire israélite central de Belgique, le Centre d'action laïque, l'Exécutif des musulmans de Belgique, l'Eglise orthodoxe en Belgique et le Conseil administratif du Culte protestant évangélique demandent ensemble que l'équipe Van Rompuy "décide d'une législation globale qui

sorte les sans-papiers du désarroi causé par l'incertitude juridique". Cultes et communautés philosophiques reconnus réclament "une politique de régularisation réaliste, juste et générale". Le texte poursuit: "Si nous sommes conscients que notre pays ne peut accueillir tout le monde, il est clair en contrepartie qu'il nous faut unir nos efforts au maximum et sans tarder pour améliorer les conditions de vie ailleurs dans le monde. Nous sollicitons donc par la présente une

fidèle mise en œuvre des mesures promises dans l'accord de gouvernement. Vu l'urgence humanitaire de la situation, tout attermoiement à solutionner cette question serait moralement irresponsable."

Par ailleurs, la direction de la VUB a demandé aux demandeurs d'asile, qui occupent les bâtiments de l'université depuis le 3 décembre dernier, de suspendre leur grève de la faim entamée il y a dix jours.

An. H.

UN SUBSIDE INATTENDU

Pour de nombreux libraires indépendants actifs en Communauté française, l'année 2009 débute sous le signe de la déception et de l'irritation la plus vive. En cause, la décision de la ministre de la Culture, Fadila Laanan (PS), d'attribuer un subside de 20.000 euros à Filigranes, l'une des plus grandes librairies indépendantes en Communauté française. Elle vient de lancer une audacieuse campagne de promotion de la lecture, qui coïncide avec son vingtième anniversaire, qui se fêtera le 20 janvier prochain. Un projet qui avait pourtant essuyé un avis unanimement négatif du Fonds d'aide à la librairie, une instance chargée de conseiller la ministre sur tous les projets de subsidiation qui lui sont communiqués.

« Nous n'avons pas compris comment la Communauté française pouvait dilapider ses maigres ressources pour accorder un subside important à une librairie florissante pour financer sa campagne de pub, alors qu'il reste tant à faire pour relancer ce secteur en difficulté, note un libraire très remonté. Le projet qui a été présenté au fonds d'aide à la librairie prévoyait un subside de 100.000 euros. Malgré le refus très net qu'elle a essuyé, madame Laanan a tout de même décidé de verser un subside à Filigranes sans la moindre justification, même s'il a été revu à la baisse. »

Un camouflet d'autant plus inattendu que nombre de libraires tirent de la législature écoulée un bilan plutôt positif. « La ministre a mis en place un système de labellisation des librairies, renforcé les aides à l'informatisation, à la présence d'un rayon de

littérature belge ou encore à l'organisation d'animations littéraires dans les librairies. »

La Communauté française dilapide ses maigres ressources pour accorder un subside à une librairie florissante

Au cabinet de la ministre Laanan, on défend fermement la décision. « Un projet de promotion de la lecture est en préparation à l'administration, explique son porte-parole, Pascal Sac. Mais il n'était pas encore complètement défini au moment où nous avons découvert le plan très séduisant de Filigranes, et nous avons imaginé, dans un premier temps, de lui proposer d'être notre prestataire de services pour la campagne, en y associant les libraires déjà labellisés. Ils ont refusé. »

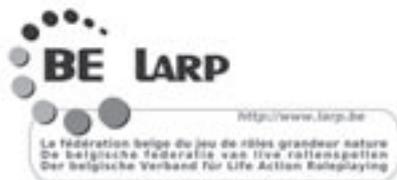
Fadila Laanan ne lâche cependant pas prise. « Nous avons alors décidé de soutenir le projet de Filigranes indépendamment des autres librairies, mais en lui attribuant un subside réduit à 20.000 euros, poursuit Pascal Sac. Ce montant a été prélevé sur le budget des affaires générales de la Culture et non dans l'enveloppe consacrée à la lecture publique. Même si nous restons convaincus que cette campagne aura des retombées intéressantes pour l'ensemble des acteurs du secteur du livre. Ce n'est pas inhabituel. Personne ne s'étonne que l'on apporte une aide à un opérateur spécifique, un théâtre par exemple, pas nécessairement pour le sortir d'une mauvaise passe financière, mais aussi pour lui confier des missions de service public. »

Par ailleurs, 30.000 euros ont été accordés au syndicat des li-

braires pour financer la campagne de promotion de la lecture qu'ils vont mener dès cette année avec la Communauté française. Elle devrait permettre de donner de la visibilité aux 45 libraires déjà labellisés. Quant au subside accordé à Filigranes, il a été avalisé par le gouvernement de la Communauté française. En décembre, l'inspection des Finances s'était cependant étonnée que le montant ne soit pas prélevé sur l'enveloppe budgétaire de la Lecture publique.

« J'attends toujours de voir arriver cet argent dont je ne sais plus très bien, aujourd'hui, pour quelle raison on me l'attribue », lance Marc Filipson, le patron de Filigranes, visiblement agacé par la polémique. Dans la foulée de la campagne de promotion de la lecture qu'il a lancée l'automne dernier, il prépare un concours où les lecteurs proposeront le scénario de film qu'ils auront imaginé en refermant un livre. Le meilleur projet fera l'objet d'un court-métrage. « Les projets seront étudiés par un jury où j'espère réunir les frères Dardenne et... David Lynch, lance crânement Marc Filipson. Je ne cherche pas à tirer la couverture à Filigranes, précise-t-il. Lorsque j'ai été contacté par le cabinet de Fadila Laanan, j'ai immédiatement accepté d'y associer le secteur. Tout le monde a trouvé ma campagne magnifique, sauf les autres libraires ! Je ne peux expliquer cela que par une jalousie malsaine. Quand cesseront-ils d'être élitistes et de croire qu'un libraire est quelqu'un qui ne doit pas gagner d'argent ? » ■ ALAIN JENNOTTE

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Be-larp
info@larp.be
www.larp.be



Fédération Nationale
des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital 17, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be - www.cjc.be



Fédération Nationale des
Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be



Jeunesse & Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be



Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. et Fax : 02/534.61.10
info@gratte.org
www.gratte.org



Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.33.56
info@entraideetamitie.be
www.entraideetamitie.be



Jeunesse Ouvrière
Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderlecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
Secretariat.joc@joc.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne
Féminine (JOCF)
Rue des Mouchérons 3, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
Secretariat.jocf@joc.be



Jeunes CSC (JCSC)
Chaussée de Haecht, 579
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be



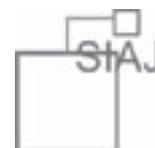
Action Ciné Media Jeunes (ACMJ)
Rue Muzet 12,
5000 Namur
Tél. : 0476/84.94.56
info@acmj.be
www.acmj.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge
de Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbtj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
Am@cj1160.org
http://devenirbelge.wordpress.com

Service d'Information et d'Animation
des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be - www.siaj.be



Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be

